AVRIL 1982

BIMESTRIEL N° 2

BRABANT

REWISBIQUE
Archives
89

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique de la Province de Brabant, pour la Communauté française

Directeur : Gilbert Menne

Secrétaire : Rosa Spitaels

Rédacteur en chef : Yves Boyen

Conseiller technique : Marc Schouppe

Présentation : Nadine Willems

Imprimerie : SOFADI, s.a.

Prix du numéro : **80 F.**

Cotisation 1982 (6 numéros) : **350 F.**

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles

Tél. : (02) 513 07 50

Télex : B BRU B 63.245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Il existe une édition néerlandaise de la revue « Brabant » qui paraît également tous les deux mois et qui contient des articles originaux.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de **600 F** au C.C.P. 000-0385776-07.

Affiliée à la Fédération de la Presse Périodique de Belgique (FPPB).

SOMMAIRE 2 - 1982

Emile-Georges Courtoy, le nouveau président de la Fédération Touristique pour la Communauté Française du Brabant, par **Maurice-Alfred Duwaerts** 2

Un grand Brabançon nous quitte : Maurice-Alfred Duwaerts, par **Yves Boyen** 4

Les bourgmestres de Bruxelles-Capitale et leur temps (4), par **Marcel Vanhamme** 10

Le Musée des Postes et Télécommunications, par **Jacques Belmans** 18

Les Ateliers de la Colline, par **Roger Deldime** 26

Frédéric, Comte de Merode, par **Evrard Op de Beeck** 30

Le nouveau Perwez et ses points d'intérêt, par **Joseph Delmelle** 38

Brabant Wallon, par **Andrée Flesch** 47

Presbytères en Brabant (14), par **Yvonne du Jacquier** 48

Vient de paraître 52

Avis et Echos, par **G.V.H. et Y.B.** 53

Les manifestations touristiques Couverture 3

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Emile-Georges Courtoy : Guy Cobbaert ; Un grand Brabançon nous quitte : M. Hombroeck, Libotte, Guy Cobbaert, Frères Haine, Photo Promotion, Fédération Touristique du Brabant et Denis Moulaert ; Les Bourgmestres de Bruxelles-Capitale et leur temps : Roland Caussin, Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant et Collection Georges Renoy ; Musée des Postes et Télécommunications : Musée Postal ; Ateliers de la Colline : documents aimablement prêtés par l'auteur ; Frédéric, Comte de Merode : Willy et Roland Caussin et Collection de l'auteur ; Le Nouveau Perwez et ses points d'intérêt : Roland Caussin, Hubert Depcortere, Georges de Sutter et Maurice Bots ; Presbytères en Brabant : Roland Caussin ; Vient de paraître : R. Versteegen ; Avis et Echos : Georges de Sutter, A.C.L. et Gérard Van Haeperen.

Notre couverture : Scherpenheuvel (Montaigu) est une coquette agglomération plantée sur une éminence. C'est aussi et surtout un des hauts lieux de la dévotion mariale en Belgique. Le pèlerinage, très couru, à la Vierge miraculeuse, attire bon an mal an un million de fidèles et de touristes. La Basilique Notre-Dame, où la Vierge fait l'objet d'un culte séculaire, marque un moment important dans l'histoire de notre architecture religieuse. En effet, ce captivant sanctuaire (1609-1627), œuvre de Wenceslas Cobergher, architecte des archiducs Albert et Isabelle, est le premier édifice, de style baroque, à coupole, à avoir été édifié en Belgique. Signalons aussi que le site, formé par la basilique et ses environs immédiats, est protégé par une mesure de classement prise le 16-4-1953. Relevons, à ce sujet, que l'église se dresse au centre d'une place heptagonale sur laquelle sont branchées une série de rues comprises elles-mêmes dans un heptagone auquel les remparts, aujourd'hui disparus, conféraient un caractère spécifiquement militaire (Photo : Airprint).

Emile-Georges COURTOY,

notre nouveau président

MIL neuf cent quatre-vingt-deux sera pour notre Fédération touristique du Brabant une date importante. En effet, fondée le 24 juillet 1936, elle a été dissoute le 31 décembre 1981, pour faire place à deux nouveaux organes, du fait de la communautarisation de la Belgique.

Une nouvelle Fédération touristique pour la Communauté française du Brabant est née et s'est dotée d'un nouveau Conseil d'administration, de nouvelles structures et d'un nouveau président, que nos lecteurs connaissent bien : Monsieur Emile-Georges COURTOY, Député permanent depuis vingt et une années, natif de Jodoigne.

Il nous a paru intéressant d'interviewer pour nos lecteurs notre nouveau président et de connaître ses idées en matières touristiques. C'est dans un bureau de la rue du Chêne à Bruxelles qu'il nous a reçu de façon fort aimable, l'homme étant de par sa nature toujours souriant, affable et attentif à ses interlocuteurs.

Notre première question a été directe.

— *Monsieur le Président, vous êtes à présent et depuis fort peu de temps à la tête du nouveau Conseil d'administration de la Fédération touristique pour la Communauté française de la Province de Brabant. Le tourisme ne vous est évidemment pas inconnu, mais c'est une nouvelle matière pour vous en quelque sorte. Alors, comment envisagez-vous l'avenir de cette nouvelle Fédération ?*

— Je dois vous avouer que, dans un premier temps, j'ai été fort surpris. Je n'ignorais pas, en effet, l'importance et le rôle joués par notre ancienne Fédération. Le tourisme, il est vrai, a fortement évolué et est vraiment devenu pour notre Communauté française du Brabant, de toute première importance, de par notamment l'augmentation des loisirs et le souhait de beaucoup de personnes du troisième âge de mieux les utiliser.

Qui ne connaît d'ailleurs les vers célèbres d'Agrippa d'Aubigné :

« Il y a de la peine oisive
Et du loisir qui est labeur ».

Une chose m'a frappé : la volumineuse documentation que l'on peut se procurer en nos bureaux de la Maison des 3B, rue du Marché-aux-Herbes à Bruxelles. J'ajouterai que cette documentation est de qualité et fort peu coûteuse, mais je pense que le grand public l'ignore ou ne le sait pas suffisamment. Mon étonnement serait certainement partagé par bon nombre d'autres visiteurs potentiels.

— *J'allais précisément vous parler de promotion. Dès lors qu'envisagez-vous ?*

— Eh bien, j'attache une grande importance à nos Syndicats d'Initiative locaux et à nos deux Syndicats d'Initiative régionaux, celui de l'Est du Brabant Wallon et celui du Roman Pays de Brabant. J'estime qu'un effort doit être accompli vers eux pour leur donner un nouvel essor. Je crois aussi qu'il est de leur intérêt de revitaliser les deux Syndicats d'Initiative régionaux. Après tout c'est leur affaire. A mon avis, une meilleure collaboration devrait exister d'abord entre eux et ensuite avec notre Fédération qui va se consacrer exclusivement à présent à la Communauté française. Il faudrait leur demander de mieux faire connaître dans leurs différentes sphères d'action les documents existant en matière de promotion touristique, les encourager à organiser de petites expositions de ces documents, lors de conférences, d'expositions ou de manifestations locales. Bref, au travers de ces syndicats, de sensibiliser le public à mieux se documenter, à lire notre revue « Brabant », à s'y abonner. Je pense qu'ils sont mieux placés pour toucher tous les cercles socio-culturels et les foyers culturels locaux. Ainsi, l'effort financier accompli par la Fédération serait mieux connu et mieux amorti, sans pour autant engager de nouvelles dépenses car nous devons bien nous dire qu'il faut être économe des deniers de la Fédération en ces temps très difficiles.

— *Vous abordez l'aspect financier. Le budget de la Fédération est ce qu'il est. Toutefois, et ce n'est pas nouveau, des choix sont à opérer dans la promotion. Quelles seraient vos options principales ?*

— A mon sens, au lendemain de la dévaluation du franc belge, je crois que les Belges auront moins d'argent pour se rendre à l'étranger. Déjà, m'avez-vous dit, en 1981, qu'ils avaient repris le chemin de notre littoral et de nos Ardennes. Ce courant va s'accentuer en 1982 certainement et le Brabant, terre non pas de vacances mais de loisirs et d'excursions prolongées ou renouvelées durant toute l'année, devrait à nouveau jouer pleinement son rôle. Dès lors, la promotion du Brabant devrait se faire par priorité en Belgique, en étroite collaboration avec la Fédération touristique pour la Communauté flamande du Brabant.

Nos nouveaux dépliants à éditer devraient d'abord s'adresser aux Belges par priorité.

— *Et Bruxelles, capitale de notre pays, qui se trouve dans notre Communauté ?*

— Pour Bruxelles, il faudrait une nouvelle collaboration étroite et bien plus poussée avec son organe de promotion touristique, sans oublier d'y associer l'Exécutif de la Communauté française et le nouvel Office de promotion touristique de la Communauté française, car comme l'a dit avec à-propos Claude Lévi-Strauss : « Une civilisation ne peut qu'être la coalition de plusieurs cultures ».

A ce propos, je voudrais spécialement attirer l'attention de ce nouvel Office sur le rôle essentiel et capital que devraient jouer Bruxelles et le Brabant. Jusqu'ici, l'ancien Commissariat général au Tourisme n'a pas suffisamment considéré le Brabant Wallon.

— *Vous voulez dire que le Brabant Wallon a été négligé ?*

— Dans une certaine mesure, oui. Par exemple, nous manquons, ai-je pu constater, d'équipements touristiques et aussi de terrains de camping. Le Brabant Wallon fait partie de la Communauté française et, à ce titre, a droit lui aussi à une part des budgets prévus pour des équipements, part qu'il n'a jamais obtenue jusqu'ici.

— *Nous voici plongés dans l'infrastructure touristique déficiente de notre province. Et pourtant ce n'est pas faute d'avoir alerté les autorités responsables. Alors ?*

— Vous m'avez, à différentes reprises, parlé du site du Circuit de Nivelles et des nombreuses carrières de sable laissées à l'abandon après leur exploitation. Deux beaux sujets en perspective pour lesquels des solutions devront intervenir et des dépenses être engagées selon un planning à élaborer.

Pour le site du Circuit de Nivelles, il faut laisser le soin aux autorités de la ville de Nivelles de prendre leurs responsabilités. Cela ne veut pas dire que la Province de Brabant ne marquera pas son intérêt, le moment venu, pour ce lieu que je considère comme une merveilleuse réserve naturelle touristique où les implantations socio-culturelles touristiques, sportives et de loisirs devraient pouvoir s'insérer harmonieusement et progressivement. Quant à nos carrières de sable abandonnées, elles pourraient faire l'objet d'un programme ambitieux de relance économique pour le Brabant Wallon, objectif de longue haleine sans doute, mais Pierre Teilhard de Chardin n'a-t-il pas écrit que « Ce qui soutient les hommes dans leurs efforts, c'est de collaborer à une œuvre de valeur ».

Ainsi s'est exprimé, Monsieur COURTOY, le nouveau président de notre Fédération. Comme on le voit, il a des idées très claires sur la relance du tourisme pour la Communauté française du Brabant.

Sera-t-il entendu et écouté au niveau de l'Exécutif de la Wallonie ? Il faut le souhaiter.

Maurice-Alfred DUWAERTS

Un grand Brabançon nous quitte

Maurice-Alfred Duwaerts

D'ENTREE en matière, nous nous heurtons à un sérieux écueil. Comment faire l'éloge de l'homme qui nous quitte aujourd'hui, de cet homme qui fut tantôt le promoteur, tantôt l'organisateur, tantôt la cheville ouvrière, tantôt encore l'animateur de tant de foires, salons, expositions, conférences, colloques, séminaires, tables rondes et nous en passons ? Au risque de l'indisposer car sa modestie est bien connue, lui qui, dans toutes ses réalisations, s'est toujours considéré comme le serviteur de la chose publique et non comme le maître de l'ouvrage, force nous est cependant, sans verser dans le panégyrique, le dithyrambe ou la grandiloquence, force nous est d'évoquer quelques grands moments d'une carrière qui fut à la fois variée, brillante, mais surtout féconde.

Diplômé de l'Institut pour journalistes de Belgique, Maurice-Alfred Duwaerts est entré comme reporter à l'Agence Belga, le 1er septembre 1934, fonction qu'il exerça jusqu'en 1944. Il participa valeureusement à la campagne des dix-huit jours en mai 1940, ce qui lui valut la Croix de Guerre avec palmes avec citation à l'ordre du jour de l'Armée. Résistant de la première heure, il joua, entre autres, un rôle très actif dans le soutien clandestin aux Israélites qui cherchaient à échapper aux griffes de la Gestapo; il fut d'ailleurs arrêté à deux reprises par les autorités allemandes. Correspondant de guerre à la Libération, nous le retrouvons bientôt occupant le poste ingrat et assujetissant de secrétaire de rédaction du quotidien « La Dernière Heure », poste où il œuvra avec brio pendant une dizaine d'années et où il fit preuve d'un dynamisme et d'un sens aigu des responsabilités qui lui valurent les éloges unanimes de la part de ses confrères et de ses collaborateurs. Il profita de cette période pour multiplier les contacts humains. Ainsi, peut-être à son insu, l'homme des relations publiques, dans lesquelles il allait exceller plus tard, était né.

En 1957, devait se situer un important tournant dans la vie professionnelle de notre hôte. Chargé par l'Administration provinciale du Brabant de faire revivre, après cinq ans d'interruption, le Service de Recherches Historiques et Folkloriques, laissé à l'abandon depuis la mise à la retraite d'Albert Marinus, cet humaniste des temps modernes et ce folkloriste de réputation mondiale, Maurice Duwaerts, tout en reprenant les prérogatives de son illustre prédécesseur, fut fort attentif à l'évolution de notre société et étendit très vite, avec l'accord des autorités provinciales, le champ d'action de son Service, ceci pour répondre aux besoins nouveaux nés des circonstances. Les Relations Culturelles et Publiques étaient créées avec des missions très diversifiées qui permirent au jeune directeur de donner sa pleine mesure d'autant plus que, dès janvier 1959, il prenait en main la direction de la Fédération Touristique du Brabant et qu'il joua à la même époque, en qualité de secrétaire général, un rôle déterminant dans le renouveau des Métiers d'Art du Brabant.

Travailleur infatigable, il exerça de front ces trois fonctions avec diligence, clairvoyance et ténacité s'inspirant d'une devise vieille comme le monde, à savoir que le mieux est l'ennemi du bien et cela tout en s'efforçant d'améliorer le contenu et la présentation des deux revues : « Le Folklore Brabançon » et « Brabant » que lui avaient léguées ses prédécesseurs. A en juger par le prestige qui entoure, aujourd'hui, la revue « Brabant », il semble bien qu'il ait pleinement réussi dans cette entreprise.

Nous n'allons pas dresser ici la liste exhaustive — que nous ne possédons d'ailleurs pas — de toutes les réalisations à verser à son crédit. Disons seulement, que pèlerin inlassable du tourisme, il déploya toute son énergie à « vendre » son Brabant sur tous les marchés tant belges qu'étrangers. Dans cette tâche rendue particulièrement ardue en raison de la forte concurrence exercée par les autres pays européens à vocation touristique, il put toujours compter sur l'appui inconditionnel des syndicats d'initiative régionaux et locaux du Brabant ainsi que sur la sympathie agissante de ses collègues des autres provinces. Ajoutons qu'il participa avec une efficacité que nous nous plaisons à souligner ici à toutes les campagnes nationales organisées, depuis 1959, par le Commissariat Général au Tourisme, pour la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine communautaire.

Sur le plan des relations culturelles et publiques retenons qu'il fut l'un des principaux animateurs du Pavillon du Brabant à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958; retenons aussi le rôle important sinon prépondérant qu'il joua dans la préparation et l'organisation des prestigieuses expositions « Ile-de-France - Brabant » et « Rubens diplomate » qui eurent lieu en 1962, et de nombreuses fêtes folkloriques et populaires, notamment en 1969 (Année Bruegel), 1974 (Année du Folklore), 1976 (visite officielle de nos Souverains en Brabant) sans oublier cet extraordinaire cortège de quelque 150 géants de Belgique qui se déroula, à Bruxelles, en 1980.

Aux Métiers d'Art du Brabant, son action fut tout aussi efficace, car au-delà des multiples expositions itinérantes organisées tant en Belgique qu'à l'étranger pour faire connaître et apprécier la qualité des produits de nos artisanats et industries d'Art, Maurice Duwaerts contribua puissamment, par ses conseils, à l'éclosion de nouveaux talents.

En outre, Maurice Duwaerts n'hésita pas à payer de sa personne dans d'autres domaines qui nous sont peut-être moins familiers. C'est ainsi qu'il occupe, depuis sa fondation, le poste de secrétaire de l'Union des Régions Capitales de la Communauté Européenne, qu'il succéda à Théo Fleischman, le célèbre pionnier de la Radio, en tant que président de la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes et qu'il milita en faveur de l'achat par la province de Brabant de la ferme-musée du Caillou, sauvant, de la sorte, un monument historique sur lequel pesait de très lourdes menaces.

Atteint prématurément, sommes-nous tentés de dire, par la limite d'âge, le fonctionnaire Maurice Duwaerts nous

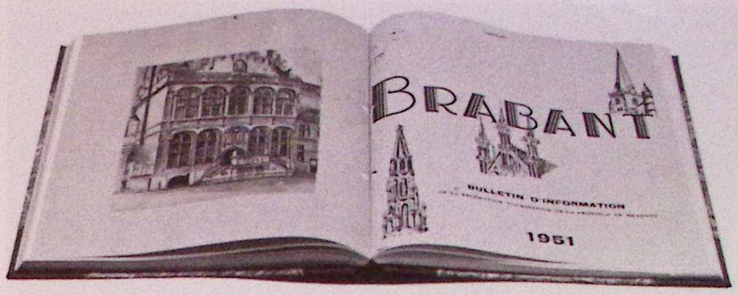

Ci-dessus : dans les années 50, « Brabant » n'était encore qu'un modeste bulletin d'information, stencilé. Il est devenu, par la suite, sous l'impulsion de son directeur, Maurice-Alfred Duwaerts, une authentique revue de prestige particulièrement prisée par nos nombreux lecteurs.
Ci-dessous : dès 1959, année de l'Opération Musées, Maurice-Alfred Duwaerts a tenu à associer intimement la Fédération Touristique du Brabant à toutes les campagnes nationales lancées par le Commissariat Général au Tourisme pour la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine communautaire.

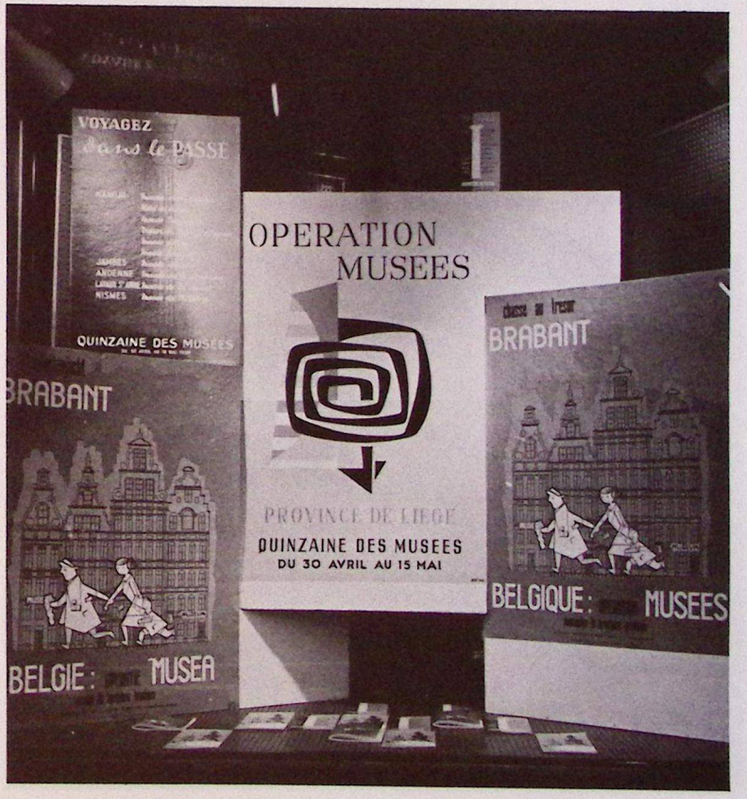

1962 fut une année faste pour Maurice-Alfred Duwaerts et les Services qu'il dirigeait. En effet, en sa qualité de secrétaire général, il participa activement à l'organisation de deux prestigieuses expositions : « Ile-de-France - Brabant » et « Rubens diplomate ». Cette dernière eut pour cadre le château du Steen à Elewijt et suscita l'intérêt tout particulier de la reine Fabiola, qui y fit une visite privée.

1969 fut un autre grand moment pour notre Fédération et son directeur. Pierre Bruegel l'Ancien et son temps furent évoqués, de façon magistrale, lors de mémorables réjouissances populaires.

quitte, mais le lutteur infatigable, doublé d'un homme de cœur, dont nous avons pu apprécier, pendant tant d'années, les éminentes qualités, nous restera, nous en sommes convaincus et continuera longtemps encore, du moins, nous le souhaitons vivement, à mettre son expérience irremplaçable au service de cette cause qu'il chérit par-dessus tout et pour laquelle il œuvra avec un enthousiasme communicatif, cette cause qu'on peut résumer en deux mots, qui sont à eux seuls tout un programme, la promotion de notre tourisme et de notre culture.

Puisse notre jeune et dynamique nouveau directeur, Gilbert MENNE, appelé à assumer la relève dans des circonstances particulièrement difficiles en raison des menaces sérieuses de crise économique, prendre exemple sur la somme de courage, d'abnégation, de volonté et de persévérance de cet homme qui a élevé sa carrière au rang d'un véritable apostolat.

C'est ce chantre, cet ambassadeur émérite du Brabant qui, au lendemain de sa mise officielle à la retraite, nous a reçu avec cette affabilité qui est l'un des traits marquants de son caractère et c'est, en toute spontanéité, qu'il a répondu aux « questions-pièges » que nous avions préparées.

— Au terme d'une carrière que nous n'hésitons pas à qualifier de brillante et surtout de féconde, et qui a vu, sous votre houlette, éclore bien des projets, y a-t-il, parmi les nombreuses réalisations à verser à votre crédit, l'un ou l'autre « exploit » dont vous seriez plus spécialement fier ?

— Ma réponse va sans doute vous étonner, mais je le déclare sans ambages : bien qu'on m'ait parfois, à tort ou à raison, mais plutôt à tort qu'à raison, auréolé d'un certain lustre, je ne suis l'auteur d'aucun « exploit » individuel. Bien au contraire, j'ai, dès le début, et l'expérience par la suite m'a donné entièrement raison, été convaincu que rien de valable, rien de durable ne se faisait tout seul. Sans doute, dans le cadre d'un Service public, le fonctionnaire est autorisé et même encouragé à émettre des idées généreuses voire même originales, mais pour les concrétiser, il a d'abord besoin de gagner

la confiance des autorités provinciales en justifiant du bien-fondé de sa démarche, et cette confiance une fois obtenue, il doit pouvoir disposer de moyens financiers en rapport avec l'objectif qu'il s'est assigné. Alors seulement, il peut envisager de passer à la phase active, laquelle nécessite, pour sa pleine réussite, la mobilisation de toute une équipe de gens compétents et enthousiastes et je songe ici tout particulièrement à certains collaborateurs bénévoles qui, en maintes circonstances, m'ont apporté une aide on ne peut plus précieuse. Oui, la réussite d'un projet, surtout s'il est ambitieux, est, avant tout, le fruit d'un travail collectif et concerté, n'en déplaise à certains jeunes loups qui croient que leur seule présence suffira à soulever des montagnes.

Cette mise au point étant faite, s'il me fallait maintenant choisir dans le riche éventail des manifestations culturelles et folkloriques auxquelles j'ai été personnellement mêlé au cours de mes vingt-cinq années d'activités à la Province, s'il me fallait choisir, dis-je, un événement qui m'a plus particulièrement marqué, je désignerais, sans l'ombre d'une hésitation, l'exposition « Ile-de-France-Brabant » qui s'est déroulée, en 1962, successivement au château de Sceaux (département de la Seine) et au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, car elle m'a permis, entre autres, de mettre, pour la première fois, en contact des conservateurs, archivistes, historiens, folkloristes de chez nous avec leurs collègues français. Au départ d'échanges souvent enrichissants entre ces personnalités se sont nouées des relations amicales et durables dont les retombées furent bénéfiques, puisque j'ai pu, par la suite et à plusieurs reprises, compter sur leur inestimable concours et sur leurs conseils éclairés.

— Dans le même ordre d'idées, avez-vous éprouvé l'une ou l'autre déception ?

(Monsieur Duwaerts semble hésiter un moment, mais, il enchaîne très vite.)

— De déception, à proprement parler non, mais j'avoue, au moment de quitter mes fonctions, éprouver une certaine amertume. Je regrette, notamment,

Ci-dessus : en 1974, décrétée Année du Folklore, des fêtes folkloriques, toutes hautes en couleur, furent organisées dans les domaines provinciaux. Notre document représente le groupe carnavalesque « De Kasseistampers », l'un des vingt groupes plus remarquables les uns que les autres qui animèrent la grande fête brabançonne du folklore qui se déroula, le 23 juin 1974, dans le magnifique parc du Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture à Hélécine.
Ci-dessous : 1979 : le stand « Brabant » n'a pas désempli tout au long du 23ème Salon des Vacances, du Tourisme et des Loisirs qui eut lieu du 24 mars au 1er avril, dans les Palais du Centenaire à Bruxelles. Grâce à Maurice-Alfred Duwaerts, notre Fédération participe, chaque année, à cette importante foire internationale du tourisme et, cela, depuis 1966.

que, du fait de la communautarisation de nos institutions, les manifestations socio-culturelles soient scindées et risquent de l'être encore davantage dans un proche avenir. C'est d'autant plus aberrant que les grandes disciplines artistiques, qu'il s'agisse de la peinture, de la sculpture, de la musique, de l'architecture ou des arts appliqués n'ont que faire des frontières linguistiques et autres rideaux de fer ou de bambou. Il en va de même de nos traditions populaires qui ont souvent des racines communes et dont la complémentarité est toujours source d'enrichissement.

Je reste toutefois, contre vents et marées, optimiste et j'ai l'intime conviction que, tôt ou tard, le bon sens triomphera et que, la crise une fois passée, il y aura à nouveau place chez nous pour des manifestations cent pour cent brabançonnes.

— *Le Brabant en général et Bruxelles et le Brabant Wallon en particulier apparaissent comme nettement sous-équipés dans les domaines du camping-caravaning et du tourisme social. Le Brabant Wallon, par exemple, ne possède aucune auberge de la jeunesse et ne dispose que de quelques terrains de camping-caravaning de faible capacité. Quant à Bruxelles, capitale virtuelle de l'Europe, elle attend toujours que soit créé à ses portes un terrain de camping-caravaning digne de sa vocation internationale. Voyez-vous un remède à cette situation pour le moins déplorable ?*

— En ce qui concerne le camping à Bruxelles, l'Exécutif de la Région bruxelloise dispose bien d'un projet d'implantation d'un terrain de camping-caravaning, projet dû à l'initiative de M^me^. Cécile Goor, mais, à mon sens, ce projet est insuffisant pour résoudre cet épineux problème. J'estime que la meilleure sinon la seule solution serait d'installer sur le circuit automobile de Nivelles, qui fait encore aujourd'hui l'objet de pas mal de polémiques, un vaste terrain de camping-caravaning de passage, ainsi qu'un deuxième terrain plus spécialement réservé aux jeunes. Une auberge de la jeunesse et l'aménagement d'un « apart hotel » pourraient judicieusement compléter cet équipement, car le motel actuel, en dépit de nouveaux aménagements, ne semble pas suffire pour répondre à la demande. De plus, la situation idéale du circuit, à deux pas de l'autoroute Bruxelles-Paris et à 20 minutes en voiture de notre capitale, milite en faveur de cette solution. Et qu'on ne vienne pas me dire que ces installations vont nuire au commerce local. Je suis prêt à prouver le contraire. Les commerçants de notre bonne ville de Wavre pour-

1980 : lors des fastes de la Deuxième Marche Historique « Waterloo 1815 » qui se déroulèrent, à Bruxelles, le 29 juin, M. Duwaerts porte le drapeau de la Garde Impériale qu'il va remettre à M. Pierre Grapin, chef de musique de ladite Garde. On reconnaît, à l'avant-plan, M. Ivan Roggen, gouverneur de la Province de Brabant.

ront, mieux que moi, vous dire le bénéfice qu'ils ont retiré du voisinage immédiat du Centre de loisirs et de détente « WALIBI ». Je tiens, en outre, à préciser pour répondre clairement aux objections formulées par certains détracteurs, qu'il n'a jamais été question d'implanter sur le circuit de Nivelles un second « WALIBI », dont la création ici ne se justifierait pas.

Que dire encore, sinon que Louvain-la-Neuve attend toujours l'aménagement de son terrain de camping, qui sera, je l'espère, digne d'un site universitaire de réputation mondiale, et qu'il y a place dans plusieurs cantons, dont ceux de Jodoigne et de Wavre, de l'arrondissement de Nivelles, pour des hôtels du type deux étoiles, qui font furieusement défaut dans cette région.

— *Monsieur Duwaerts, une dernière question. Compte tenu de la situation économique précaire que nous connaissons actuellement et qui risque de se prolonger encore longtemps, comment envisagez-vous le devenir du tourisme dans notre province ? Y a-t-il de nouvelles options fondamentales à prendre ?*

— En dépit des graves menaces qui pèsent sur notre économie, en dépit aussi des entraves, que j'espère momentanées, occasionnées par la communautarisation de notre tourisme, je demeure résolument optimiste car le Brabant en général et le Brabant Wallon, en particulier, disposent d'un potentiel exceptionnel qu'il importe de valoriser, notamment en créant et en développant, à bon escient, une politique axée sur les loisirs d'autant plus qu'il est indéniable que nous manquons de petites et de moyennes infrastructures. Mais, pour que cette politique ait des chances de succès, il faudra avant tout changer bien des mentalités. Ils sont, en effet, encore légion, hélas, ces touristes avides d'évasion vers les rivages lointains et qui ne rêvent que de prendre des coups de soleil.

Or, le soleil est comme la langue; il peut être, à la fois, la meilleure et la pire des choses. Sait-on, par exemple, que les cancers de la peau, surtout chez les femmes, se sont multipliés d'une façon inquiétante, au cours de ces dernières années.

1980 : l'impressionnant défilé, le 14 septembre, de quelque 150 géants venus de tous les coins de la Belgique et qui eut pour cadre les rues et la prestigieuse Grand-Place de Bruxelles, fut, pour Maurice-Alfred Duwaerts, l'une des chevilles ouvrières de ce gigantesque rassemblement, comme le couronnement d'une carrière qui fut à la fois brillante et féconde.

Mais revenons à nos moutons. Une des principales raisons que j'ai d'espérer réside dans le comportement des jeunes couches de la population. Les jeunes sont de plus en plus avides de découvrir et de redécouvrir la nature. Il convient d'encourager ces bonnes dispositions notamment en améliorant les moyens de transport en commun, ce qui libérerait les excursionnistes des entraves qu'ils peuvent rencontrer lors de leurs randonnées en voiture.

Patrie d'élection du tourisme itinérant — ce n'est pas par hasard que les plus grands rallyes touristiques y sont organisés — le Brabant Wallon recèle des richesses encore insoupçonnées. Aux responsables actuels de notre tourisme à les valoriser et à sensibiliser la population, car l'un ne va pas sans l'autre. L'avenir de notre tourisme en dépend et le jeu en vaut, croyez-moi, largement la chandelle.

Yves BOYEN

Les bourgmestres de Bruxelles-Capitale et leur temps (4)

par Marcel VANHAMME

V. ANDRE-NAPOLEON FONTAINAS

FONTAINAS naquit à Bruxelles, le 23 décembre 1807. Avocat, ancien bâtonnier, échevin de l'Instruction publique, il habitait au n° 103 de la rue du Marché-aux-Herbes. Nommé bourgmestre le 27 décembre 1860, il s'intéressa tout particulièrement à l'amélioration et à la propagation de l'enseignement communal, à l'exemple d'ailleurs de son prédécesseur, Charles de Brouckère. Outre l'organisation des écoles, Fontainas prépara l'éducation des adultes, ouvrit des cours et des bibliothèques publiques.

Il considérait les fonctions enseignantes comme primordiales dans un régime démocratique. La *Cité Fontainas* (architecte Trappeniers, 1824-1887), porte de Hal, concrétisa, pendant de longues années, l'attention qu'il accordait aux instituteurs et professeurs retraités. L'établissement était destiné à l'hébergement des enseignants communaux de tous grades, atteints par la limite d'âge, qui y entraient par ordre d'ancienneté.

La *suppression des octrois urbains* prit une place importante dans les annales bruxelloises. L'événement eut lieu au premier coup de minuit du 21 juillet 1860, salué par les clameurs de la joie populaire. Le peuple était enfin délivré des multiples vexations que lui infligeaient de grossiers gabelous ! Les pauvres gens en sarrau, qui circulaient habituellement à pied, ainsi que les paysannes, devaient se soumettre à des fouilles minutieuses et humiliantes. Par contre, les personnes assises dans un équipage de luxe franchissaient les barrières de l'octroi sans encombre. Il est vrai que le menu peuple fraudait sans vergogne; à chacune de ses séances, le Conseil communal s'occupait des procès-verbaux dressés par les préposés à l'octroi; si les amendes infligées aux dissimulateurs pris en flagrant délit étaient souvent élevées, elles restaient inégales, d'où de nombreuses contestations. Enfin, la marchandise fraudée était généralement confisquée.

L'abolition des octrois favorisa considérablement le développement des communes limitrophes de la capitale.

Ce fut sous l'administration de Fontainas que se posa la question d'une concession à accorder pour l'*exploitation d'un service d'« omnibus de pavé »*, comportant six lignes régulières — au départ de la Grand-Place — en direction des faubourgs.

André-Napoléon Fontainas mourut à Bruxelles le 19 juillet 1863.

Le milieu du dix-neuvième siècle fut, en Belgique, troublé par d'importants remous de politique intérieure où l'antagonisme entre conservateurs et modernistes se manifesta d'une manière grandissante. La politique des deux grands partis belges — libéraux et catholiques —, puis l'apparition du socialisme, forment des pages passionnantes de l'évolution des idées dans notre régime à responsabilité ministérielle. Pour notre part, nous ne pouvons songer à entreprendre ici cette longue et difficile histoire, à laquelle furent étroitement mêlés les bourgmestres de la capitale.

VI. JULES ANSPACH

Le 1er janvier 1864, le successeur du bourgmestre Fontainas s'installait dans ses nouvelles fonctions. Il était né à Bruxelles le 29 janvier 1829. Notre intention n'est pas de suivre l'itinéraire politique de Jules Anspach; conseiller communal en 1857, échevin l'année suivante, député de Bruxelles de 1866 à 1879, partisan redoutable d'une profonde rénovation urbaine, le nouveau bourgmestre allait devenir, au cours de sa féconde carrière de premier magistrat de la ville, un collaborateur convaincu de Léopold II. Le souverain, alors duc de Brabant, dans un discours prononcé en 1860 au Sénat, recommanda aux édiles bruxellois de s'inspirer du développement urbanistique de l'Europe. « Partout autour de nous, dit-il, les capitales et les villes font des progrès étonnants. Notre riche et artistique pays ne peut se laisser distancer par ses voisins ».

Le premier roi des Belges mourut le 10 décembre 1865. Après les funérailles du souverain, Léopold II pénétra officiellement dans Bruxelles en fête. Il y fut accueilli à la porte de Laeken par le jeune bourgmestre — il était âgé de trente-cinq ans — et par le Conseil communal. Au discours de bienvenue d'Anspach, le monarque répondit par une harangue de circonstance dans laquelle il rappelait une nouvelle fois que son auguste père avait exprimé le vœu de voir la capitale de la Belgique se développer et s'embellir. « Ce vœu, souligna Léopold II, vous et vos prédécesseurs vous l'avez réalisé. J'espère, ajouta-t-il, que bien avant l'entrée de mon successeur, la capitale recevra de nouveaux embellissements et notamment qu'elle ne souffrira plus des émanations d'une rivière malsaine ».

Le 14 août 1863, Anspach avait fait rapport, au nom du Collège échevinal, des travaux à y exécuter. Il classait ceux-ci en *urgents* et donc *indispensables,* et en *très utiles* et *fort désirables,* en tout vingt-cinq postes.

L'œuvre d'Anspach à vol d'oiseau

Au cours de son mandat, le bourgmestre combattit l'épidémie cholérique de 1866; il organisa le service communal d'hygiène, assainit la Senne (1868-1871), créa les boulevards centraux ainsi que le nouveau quartier de Notre-Dame-aux-Neiges; il était pénétré de l'importance de l'enseignement populaire, favorisa la rénovation des écoles et des méthodes d'éducation, organisa l'épargne parmi les écoliers et institua les comités scolaires.

Enfant de Bruxelles, Jules Anspach habitait au n° 18 de la rue des Sables. Après quinze années passées au service de sa ville natale, il mourut à Auderghem, le 19 mai 1879, d'une grave crise d'urémie.

En haut de la page : Charles Billoin : « Portrait d'André-Napoléon Fontainas » (Bruxelles, Hôtel de Ville).
Ci-contre : Jean Portaels : « Portrait de Jules Anspach » (Bruxelles, Hôtel de Ville).

Le bouillant mayeur libéral, durant toute sa carrière administrative, s'était fait le protecteur de l'opprimé ainsi que le défenseur de l'ordre public, souvent agité par les passions politiques. Libre penseur, son esprit de justice lui valut, à maintes reprises, la reconnaissance de la hiérarchie catholique bruxelloise.
En 1897, une monumentale fontaine-obélisque, conçue par l'architecte Janlet (Ch.-E., 1839-1918) et décorée par le sculpteur Dillens J. (1849-1904) fut érigée place de Brouckère de l'époque. Depuis les travaux du métro (1966) et le réaménagement du site du Marché aux Poissons, l'administration communale a placé la partie supérieure de la fontaine Anspach entre le quai au Bois-à-Brûler et le quai des Barques, au quartier de l'ancien port, derrière l'église Sainte-Catherine.

Ci-dessus : la Porte de Namur dans la nuit du 21 juillet 1860. Le peuple clame sa joie à l'occasion de la suppression des octrois urbains (dessin de L. Titz).
Ci-dessous : réception à la place de la Monnaie, le 17 décembre 1865, à l'occasion de l'entrée officielle de Léopold II dans Bruxelles.

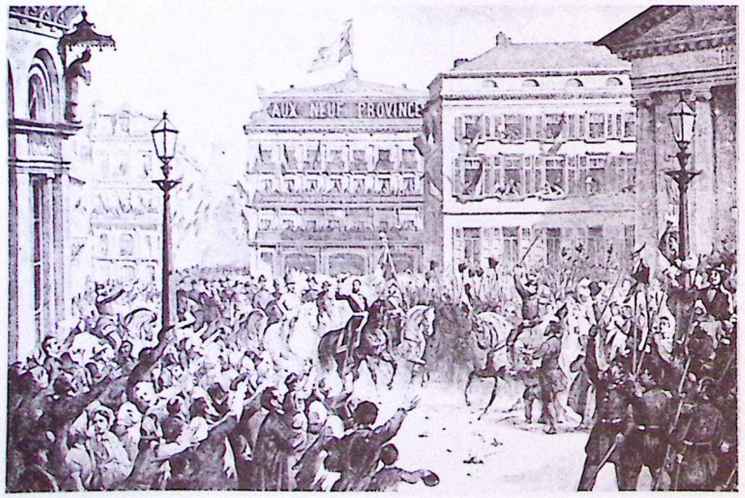

La foudroyante épidémie cholérique de 1866

Le choléra se déclara à Bruxelles, le 16 mai. Ses ravages atteignirent leur point culminant le 14 juillet. L'administration enregistra à ce moment quatre-vingts nouveaux cas par jour et un décès par cinquante-huit habitants; lorsque l'épidémie perdit de sa virulence, la ville meurtrie dénombra 3.467 morts cholériques. Cependant, Anspach, soutenu par une commission médicale, avait promulgué de sévères mesures sanitaires : suppressions des pèlerinages, processions, chapelles ardentes, et tout autre occasion de rassemblement public; doublement du nombre de médecins des pauvres, création de pharmacies volantes, ouverture de bureaux auxiliaires afin de hâter la déclaration des décès, renforcement du service communal des inhumations, distribution d'aliments fortifiants aux habitants les plus démunis. Au cours de ces mois d'angoisse, le bourgmestre fit preuve d'un dévouement exemplaire. Lors de l'éloge funèbre prononcé devant la tombe d'Anspach, Van der Straeten, premier échevin, rappela avec émotion, que son collègue était resté, lors de l'épidémie, « insoucieux du danger, visitant jour et nuit les hôpitaux encombrés, parcourant les logements infectés des malheureux frappés à domicile, et portant jusqu'au grabat le plus désolé, le plus humble, et le remède qui sauve le corps, et la parole d'encouragement qui relève l'âme abattue ».

Assainissement de la Senne et rénovation de la capitale

Les travaux publics entrepris à Paris durant le second Empire et sous la direction du préfet de la Seine, Georges Haussmann (1809-1891), symbolisaient une volonté de rajeunissement ainsi que l'ouverture d'une époque nouvelle dans l'urbanisation d'une grande ville; en détruisant le Paris gothique et baroque, en 1858, le préfet se faisait le prophète de l'avenir.
Ce souffle urbanistique, révolutionnaire ou messianique, se retrouvait avec constance dans les harangues prononcées par le roi.
Dès 1847, naquit l'idée de *joindre Bruxelles au Bois de la Cambre* par une artère rectiligne et large, prolongeant le tronçon constitué aujourd'hui par la partie, non plantée d'arbres, de l'avenue Louise. La création de ces « Champs-Elysées » date de 1860. La voie publique, à ses origines, se dessinait somptueusement à travers les champs de la commune d'Ixelles et sur un parcours de deux kilomètres. La loi du 21 avril 1864 décréta l'annexion à la Ville du Bois de la Cambre, de l'avenue Louise et de ses zones latérales. L'architecte paysagiste Keilig — primé au concours de 1862 — réalisa un projet de promenade recommandant la conservation des massifs de futaies séculaires, l'ouverture de larges avenues, la percée d'agréables sentiers sous-bois, l'aménagement d'un lac artificiel. Bruxelles pourrait dès lors se vanter de posséder un bois d'une superficie de 110 hectares (2.000 mètres de longueur, 550 mètres de largeur) moyennant le payement à l'Etat d'une somme annuelle de 10.000 francs. L'entretien, la surveillance et la police incombaient à l'acquéreur. En 1869, un tramway sur rails, à traction chevaline, relia la porte de Schaerbeek au Bois de la Cambre.
En bordure de l'avenue Louise, on bâtit des hôtels aristocratiques, qui rivalisaient avec les beaux immeubles du quartier Léopold. La nouvelle avenue, devenue promenade, fut bientôt animée par le passage de riches attelages que les passants saluaient avec consi-

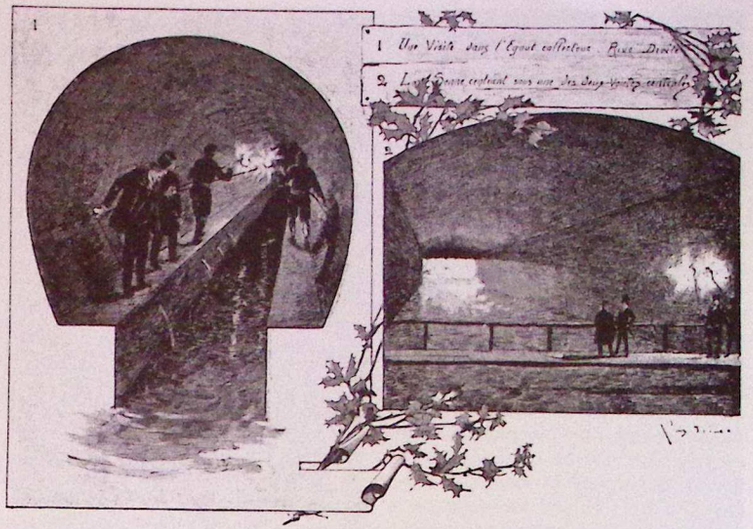

Ci-dessus : assainissement de la Senne. A gauche : l'égout collecteur ; à droite : la Senne voûtée (dessin de Louis Titz).
Ci-dessous : l'Ile du Bois de la Cambre (dessin de E. Puttaert).

dération. A l'imitation de la tradition anglaise, la vie au grand air devenait une mode.

Léopold II fit éclater les limites étroites de sa capitale, en créant, notamment, maints admirables ensembles d'espaces verts, restés un des fleurons de la ville et de ses environs (ancien Mont-des-Arts, avenue de Meise, Laeken, vallée Josaphat, avenue de Tervueren, parc de Woluwe, boulevard du Souverain, parc Duden).

Le 31 octobre 1866, sur la colline de sable du Galgenberg — le Mont de la Potence — on posa solennellement la première pierre du plus grand monument, à l'époque, du continent : *le Palais de Justice*, dont l'architecture tourmentée était née de l'imagination enfiévrée de l'architecte Joseph Poelaert (1817-1879). L'édifice fut inauguré le 15 octobre 1883. Paul Verlaine le jugea « babélesque et michelangelesque, avec du Piranèse et un peu, peut-être, de folie ».

Dès 1861, alors qu'il était échevin, Jules Anspach avait défendu un projet d'*assainissement de la vallée de la Senne*, à Bruxelles, établi par l'inspecteur-voyer Besme. Le volumineux dossier suivit la voie administrative et fut successivement approuvé par le Conseil communal de la Ville, par le Conseil provincial, par les Chambres législatives, pour finalement être l'objet de l'arrêté royal des 29 août et 29 novembre 1866.

La **Belgian public works company,** Société concessionnaire des travaux du voûtement de la rivière, ouvrit les chantiers le 3 février 1867. Les expropriations nécessaires à l'établissement de l'assiette des boulevards envisagés suscitèrent la colère et l'amertume des gens expulsés de leurs logements. Ces familles furent maladroitement défendues par quelques opposants, notamment les conseillers communaux Slingard et Brochard. Ce dernier se montrait, en toutes occasions, un adversaire grotesque et souvent malveillant, aux plans de modernisation de la capitale.

Lorsque des milliers de masures, de fabriques vétustes et d'habitations malsaines, en tout près de onze cents édifices, eurent disparu sous la pioche des terrassiers, la population, étonnée,

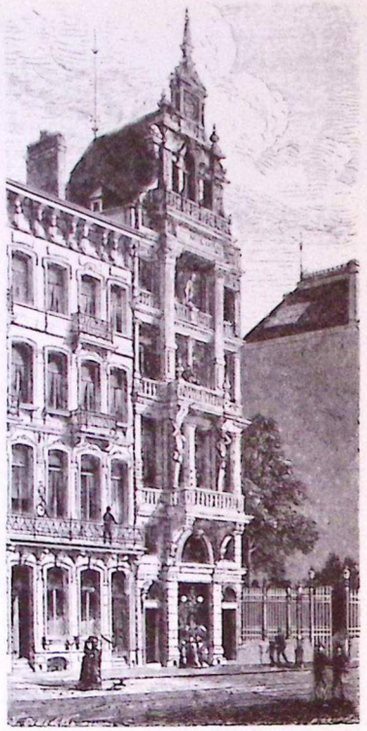

Façade primée au boulevard du Nord, aujourd'hui boulevard Adolphe Max (architecte : Henri Beyaert).

fut confrontée à un immense désert de pierres, de place en place coupé de jardins intérieurs insoupçonnés, où poussaient librement des herbes folles. La rivière, sacrifiée à l'hygiène, fut voûtée sur une longueur de deux cents mètres; le dernier tronçon du collecteur était établi au boulevard de la Senne, aujourd'hui boulevard Emile Jacqmain. L'expropriation du « temple » des Augustins — cette « chose informe » pour reprendre l'expression malheureuse employée par le bourgmestre — qui occupait la place de Brouckère actuelle, fut approuvée par le Conseil communal au mois de décembre 1870. L'église, de style baroque, fut reconstruite au parvis de la Trinité, à Ixelles.

Le jeudi 30 novembre 1871 reste une date faste dans les annales historiques de la Ville de Bruxelles. Ce jour-là, on assista à l'inauguration des magnifiques immeubles des jeunes *boulevards centraux* qui allaient rapidement devenir les vitrines de la capitale rénovée (1).

Il n'appartient pas à nos pages de traiter de l'évolution des transports bruxellois. Nous tenons cependant à souligner l'importance que prit la **Compagnie des Omnibus de Bruxelles,** à traction chevaline, reprise par la **Belgian Street Railway and Omnibus Company Limited,** constituée à Londres; elle assura, à partir du 1er mai 1869, un service régulier sur sept lignes, avec un départ toutes les heures. En 1878, les Français allaient déclarer avec emphase que les tramways de Paris étaient les « triomphateurs de la voie publique ». Ce jugement se vérifia en ce qui concernait Bruxelles. Le 15 mars 1871, la Ville concéda l'exploitation d'une ligne de tramways Nord-Midi sur les boulevards centraux.

En 1869, le Français Meyer réalisa la première bicyclette à deux roues égales, avec pédalier et chaîne de transmission. Il faudra cependant encore quelques années pour que ce moyen de transport se popularise. C'est ainsi qu'en 1871, un sportman anglais, débarqué en France, enfourcha, à l'étonnement de tous ses contemporains, un bicycle disgracieux, à la roue avant démesurée. Ce ne sera qu'en 1879 qu'apparaîtra la première bicyclette de dame, inventée par Lawson.

La circulation de divers types de véhicules sur les routes et voies publiques urbaines allait bouleverser la vie quiète des populations, de plus en plus malmenées par des expulsions, manu militari, pour cause d'utilité publique. L'explosion d'un sentiment d'urgence, propre aux modernistes convaincus, entraîna parmi les habitants des quartiers les plus pauvres de Bruxelles l'indignation, l'incertitude du lendemain ainsi qu'une profonde amertume, dues à l'impuissance. Au cours des années, on constata combien une modernisation forcée de l'habitat divise, affronte et relègue les plus nécessiteux. Et cependant, le sordide régnait en maître, telle une tache indélébile, sur différents quartiers de Bruxelles. Ce n'étaient pas uniquement les déménagements qui modifiaient les habitudes, mais également toute la vie quotidienne.

La Revue des Ecoles, le 23 août 1878, à l'occasion des noces d'argent du roi et de la reine (tableau de Jan Verhas).

Dans les quartiers nouveaux, personne ne connaissait plus personne; les différentes familles qui, parfois depuis des décennies, voisinaient et s'aidaient dans leur pauvreté, plongeaient dans l'anonymat redoutable d'ensembles rénovés. Le bien public était mis ainsi en contradiction avec la sécurité individuelle de l'entourage social.

En 1869, on entreprit la construction de la deuxième gare du Midi (architecte A. Payen, 1801-1877). Le 27 décembre 1873 eut lieu l'inauguration de la Bourse du Commerce où se tint, quelques jours plus tard, le 10 janvier 1874, dans la grande salle du bâtiment, un banquet mémorable auquel participèrent huit cents invités. En 1874, ce fut le tour des Halles centrales à entrer dans la vie quotidienne de la ville rénovée. Par l'acte du 21 août 1874, la Compagnie générale des marchés obtint la cession d'un bloc de terrain d'une superficie de 5.721 mètres carrés (rue des Foulons, avenue de Stalingrad, boulevard Maurice Lemonnier d'aujourd'hui) pour la somme de 940.000 francs, payable par annuités. La grande halle de ce vaste ensemble fut construite par l'architecte G.-W. Janssens.

En 1878, à l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église du Sablon, on érigea le coquet square du Petit Sablon, inauguré au mois de juillet 1880 (architecte Henri Beyaert, 1823-1894).

La bourgeoisie bruxelloise s'assurait une percée déterminante pour son développement. Le fait de s'aménager un excellent centre commercial au cœur d'une ville au visage découvert se révéla constituer un atout de choix pour une prospérité prometteuse. La vie des boulevards centraux, tout particulièrement, s'intensifia de mois en mois. En 1865, on y trouvait des kiosques à journaux ainsi que des aubettes, appelées *trink hall.*

Le Bon Marché ouvrit son grand magasin en 1860; la *Bourse*, en 1872.

Au milieu du dix-neuvième siècle, le quartier de Notre-Dame-aux-Neiges regorgeait d'enfants malingres, tuberculeux, scrofuleux, sans espoir de guérison, tant l'air ambiant y était malsain et étouffant. Cependant, des personnages en vue possédaient dans ce quartier défavorisé des immeubles qu'ils louaient à des prix prohibitifs à des familles en permanence dans le besoin.

Notre-Dame-aux-Neiges était limitée par la rue de Louvain, la rue de la Sablonnière, la place des Barricades et le boulevard de l'Observatoire d'aujourd'hui. Charles Rogier appelait ce lieu « une espèce de lèpre ». Les chroniques de la vieille ville ont retenu mille curiosités de cet endroit, que fréquentaient des types humains pittoresques, lesquels n'avaient d'égal que le peuple de la Marolle. En 1874, Anspach décida de démolir les taudis qui encombraient l'endroit. On abattit plus de trois cents bicoques. Selon les con-

Place de Brouckère : le Monument Anspach dans son ancien site (Collection Georges Renoy).

ventions intervenues entre la Ville et le Conseil des Hospices, les familles expulsées devaient être logées dans de nouvelles constructions, ébauche d'une cité ouvrière. Il n'en fut pas exactement ainsi car à l'emplacement des habitations démolies, on édifia vingt-cinq hôtels de maître, dont un des avantages était de se trouver à proximité immédiate du parc et de son environnement de haute qualité. Ainsi naquit un réseau de voies publiques modernes, au tracé rectiligne, comprenant notamment la rue de la Croix de Fer, la rue de l'Enseignement, la rue des Cultes, la rue du Moniteur et artères publiques environnantes.

Le quartier Nord-Est doit sa naissance à un projet du baron de Jamblinne de Meux. Aménagé en 1874 selon les plans de l'architecte Bordiau (1832-1904), il offrira, à sa finition, un large espace aéré, pimpant et allègre à des habitants aisés. Par la suite, ces lieux lumineux, en pente, seront embellis de grands squares et d'étangs, ornés avec goût de sculptures. C'est le même architecte, Bordiau, qui dessina le jardin zoologique, plus tard parc Léopold.

Le champ de manœuvres du *plateau de Linthout* ayant été libéré par la création du champ de manœuvres d'Etterbeek, l'administration décida d'y organiser l'Exposition universelle, qui allait commémorer le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale.

A la même époque naquit l'idée de transformer le canal de Willebroeck en « Bruxelles port de mer ».

On confia à Alphonse Balat (1818-1895), un des plus grands noms de l'architecture belge, la conception d'un *Palais des Beaux-Arts,* devenu Musée d'art ancien.

Le *percement de la rue de la Régence* avait nécessité huit années de travaux (1875).« On y éleva le Conservatoire de musique (1872), selon les plans de Cluysenaar (J.-P., 1811-1880). Ce même architecte dessina, au boulevard de la Senne de l'époque, le Théâtre de l'Alhambra, récemment démoli.

L'angoisse de la guerre franco-prussienne de 1870

Toute la politique extérieure de Léopold Ier était axée sur la volonté de la Belgique de respecter une neutralité loyale et ferme. En 1866 et en 1867, les visées annexionnistes de Napoléon III suscitèrent de graves préoccupations au gouvernement belge.

La France déclara la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. La bataille de Sedan se déroula du 30 août au 2 septembre. Le 9 du même mois, Jules Anspach fit afficher la proclamation suivante : « Le bourgmestre, informé que des blessés des armées belligérantes seront bientôt dirigés sur la capitale, prie ceux de ses concitoyens qui seraient disposés à loger chez eux un ou plusieurs de ces blessés, de bien vouloir se faire inscrire au secrétariat de l'hôtel de ville ou de s'adresser par écrit au bourgmestre ».

Menus faits

Les initiatives prises sous l'administration du bourgmestre furent tellement nombreuses et variées qu'il serait difficile de les énumérer en quelques lignes. Nous signalerons cependant la *création du cimetière d'Evere* (1874), l'*exploitation en régie de l'usine à gaz* (1876), l'aide financière communale en vue de la *création d'un cirque permanent.*

Une initiative curieuse d'Anspach : l'enlèvement, en 1876, de l'arbre de la Liberté, planté place des Palais. Le bourgmestre eut l'idée de débiter le tronc et les branches maîtresses de l'arbre en une infinité de petits cubes — marqués ensuite au fer rouge — pour être vendus au profit des pauvres de la ville.

La ville de Bruxelles, créatrice d'écoles

C'est le 26 décembre 1864 qu'une centaine de citoyens, réunis à Bruxelles, décidèrent la création d'une association en vue de la propagation et du perfectionnement de l'éducation et de l'instruction publique en Belgique, sur le modèle néerlandais de la **Maatschappy tot nut van 't Algemeen.** En 1865 parut l'**Instruction du peuple,** ouvrage destiné à intéresser l'opinion publique à la question de la réforme des méthodes d'enseignement. L'auteur du livre était Pierre Tempels (Bruxelles, 1825-1923), auditeur général, futur président d'honneur de la Ligue de l'Enseignement.

Le 5 octobre 1874 s'ouvrit, au boulevard du Hainaut, l'*Ecole normale Charles Buls* pour futurs instituteurs. Les huit premiers diplômés d'un enseignement non confessionnel sortirent de l'établissement, dès 1876. L'immeuble scolaire, très remarqué à l'époque, avait été réalisé par l'architecte Hendrickx.

Le dernier quart du dix-neuvième siècle fut faste en matière de *rénovation de l'enseignement communal.* Enumérer toutes les mesures pédagogiques prises par l'administration sortirait du cadre de cet article. Instituteurs et professeurs communaux furent assimilés aux fonctionnaires administratifs, en ce qui concerne les pensions de retraite.

L'organisation de l'*épargne scolaire* et l'ouverture, au bénéfice des enfants épargnants d'un livret de la Caisse d'Epargne, donnèrent des résultats encourageants; du 1er janvier 1868 au 1er février de l'année suivante, 6.656 élèves et adultes déposèrent 12.855, 78 francs. La création, en 1874, de *Comités scolaires* auprès de chacune des écoles primaires communales poursuivit le but de répandre l'instruction et l'enseignement dans son sens le plus large (exécution de la loi, amélioration des méthodes pédagogiques, examen des motifs d'absentéisme scolaire, action continue auprès des parents d'élèves, position matérielle et morale des instituteurs).

En 1878, au mois d'août, on fit défiler devant l'estrade royale — on célébrait les noces d'argent du roi et de la reine — les élèves des écoles communales de la Ville; les enfants marchaient crânement au rythme de vingt-trois corps de musique. Le souvenir de cette journée mémorable nous est resté grâce à un tableau documentaire du peintre Jan Verhas, **La Revue des Ecoles.**

Accomplir ce qui est juste et utile

Lors du banquet qui fut offert au bourgmestre au mois de janvier 1874, dans l'immeuble de la Bourse de commerce, Jules Anspach acheva sa harangue de remerciement par ces mots : « Je vous demande la permission d'emprunter quelques mots à un homme d'Etat anglais illustre, et de vous dire ce que M. Disraeli disait à ses électeurs du comté de Buckingham; personne ne sait mieux que moi-même que, dans le cours d'une carrière agitée et déjà longue, j'ai fait des choses que je regrette, j'ai dit des choses que je ne redirais peut-être plus; mais la conduite d'un homme doit être jugée dans son ensemble, et je puis dire ceci en toute sécurité : j'ai toujours cherché à accomplir ce qui m'a paru juste et utile, je n'ai jamais cédé à des pensées dictées par des préoccupations ou des intérêts égoïstes et, enfin, il n'est pas de récompense qui me soit plus chère et plus précieuse que la bonne opinion de mes compatriotes, à quelque parti politique qu'ils puissent appartenir ».

Effectivement, on trouve chez Jules Anspach une liberté d'esprit sans provocation aux croyances et à la foi.

Lorsque ce grand bourgmestre eut disparu, il n'était pas téméraire de constater que Bruxelles avait atteint l'âge adulte. La ville régénérée allait poursuivre son ascension, favorisée par sa situation géographique, pour devenir, cent ans plus tard, une capitale administrative européenne.

Mais aujourd'hui encore, comme le constatait autrefois Léon Daudet (1867-1942), à Bruxelles il y a « deux villes en une seule, celle d'avant Léopold II, celle pendant et après lui ».

Le Monument Anspach dans son site actuel, à l'extrémité du quai au Bois-à-Brûler.

NOTE

(1) Concernant le voûtement de la Senne, suivi de la création des boulevards du centre, voir les deux articles de l'auteur, parus dans la revue **Brabant,** n° 3 (juin 1979) et n° 4 (septembre 1979).

Le Musée des Postes et Télécommunications

par Jacques BELMANS

DEPUIS 1972, ce Musée est sis dans un important immeuble fort bien situé à la place du Grand Sablon.

On eut déjà l'idée de créer un tel musée avant 1914 mais le projet ne put toutefois se concrétiser qu'en 1928 lorsque, sous le ministre Lippens, un arrêté royal institua une Commission chargée d'assurer :

— le classement méthodique, l'enrichissement et la conservation des timbres-poste belges et étrangers détenus par l'administration des postes ;

— la conservation des dessins originaux, coins et clichés des timbres comme des autres valeurs d'affranchissement n'ayant plus cours.

En mai 1931, sous le ministre Forthomme, un second arrêté décréta la création, à Bruxelles, d'un musée postal où « *seront réunies des collections d'objets, de documents, d'estampes, de timbres-poste (...) se rapportant au transport des lettres dans les régions faisant actuellement partie du Royaume ainsi que dans la Colonie et dans les relations internationales* ». Forthomme, le ministre alors en fonction, avait rédigé un rapport au Roi précédant cet arrêté instituant le musée. On y lisait notamment : « *De toutes nos administrations publiques, la Poste est, sans conteste, celle qui a le plus*

de rapports avec la population. Ses rouages intéressent, à juste titre, chaque citoyen. Son histoire est malheureusement trop peu connue des masses et même d'une grande partie du personnel qui assure ses services.» Il estimait également que le Musée postal permettrait à chacun de se rendre compte des progrès successifs réalisés par l'exploitation postale dans un pays qui fut le berceau de la poste internationale grâce aux grands maîtres des postes de la famille des Tour et Tassis.

Les Tour et Tassis

On rencontre également l'orthographe Tour-et-Taxis de même qu'en Allemagne, Thurn und Taxis. En fait, elle est d'origine italienne et l'on rencontre déjà les della Torre au XIIIe siècle dans des situations enviables. Elle est issue de Mont des Taissons, près de Bergame. En 1272, Jacques de Tassis, conseiller du roi Charles d'Anjou, frère de saint Louis, est chargé d'une ambassade près du roi de Tunis. En 1455, Bonus Rossi de Tassis de Cornello est courrier des postes à Brettis.

François de Tassis (1459-1517): il est à l'origine, à partir de 1489, des premières liaisons postales en Europe occidentale. En 1504, la création des liaisons postales devient effective grâce à un accord passé entre le roi Philippe Ier d'Espagne et François de Tassis. En 1516, Charles Ier d'Espagne (« notre » futur Charles Quint) signe un contrat avec son Maître général des Postes sur l'exploitation de la poste des Pays-Bas vers l'Espagne, Rome, Naples, l'Allemagne et la France.

Jean-Baptiste de Tassis (1470-1541) : ce neveu et successeur du précédent est nommé, en 1520, par Charles Quint, Maître général des Postes pour l'ensemble des pays et territoires de l'Empire. En 1534, il est anobli au titre de Baron.

Baron Léonard Ier de Tassis (1523-1612): au cours de son très long mandat, il passe, en 1595, accord entre l'Empereur d'Autriche et le Roi d'Espagne aux fins de fournir les bases de liaisons postales rapides entre les Pays- Bas et l'Italie.

François de Tassis (1459-1517) fut à l'origine des premières liaisons postales en Europe occidentale.

Comte Lamoral de Tassis (1557-1624): en 1615, l'empereur Mathias rend sa charge héréditaire (en fait, elle n'avait pas quitté la famille depuis le fondateur de la dynastie).

Comte Léonard de Tassis (1594-1628): il meurt prématurément mais sa veuve : *Alexandrine de Rye* (1589-1666) exercera la tutelle de 1628 à 1646.

Comte Lamoral Claude de La Tour et Tassis (1621-1676): il passe, en 1660, des accords avec la France pour l'acheminement du courrier de l'Espagne vers Bruxelles.

Prince Eugène Alexandre de La Tour et Tassis (1652-1714): en 1680, une ordonnance impériale interdit toutes les installations similaires à la Poste et affermit la poste impériale entre les mains de la maison de La Tour et Tassis. C'est le monopole absolu... En 1698, une ordonnance sur les postes impériales, décrétée par l'empereur

Léopold Ier, confère une nouvelle forme au statut juridique de l'Office Général de la Poste Impériale.

Prince Anselme François de La Tour et Tassis (1681-1739): en 1716, il passa un accord avec la France pour l'acheminement du courrier à travers les Pays-Bas, la France et l'Espagne. Par ailleurs, il quitte Bruxelles pour transférer sa résidence à Francfort.

Prince Alexandre-Ferdinand de La Tour et Tassis (1704-1774): en 1744, l'empereur Charles VII élève l'Office Général de la Poste Impériale à la dignité de fief héréditaire de la Couronne entre les mains de la maison de La Tour et Tassis. Des mesures nouvelles permettent d'accélérer le transport des correspondances et des personnes. Le Prince Alexandre-Ferdinand est en mesure de mieux satisfaire les besoins de la poste en sa qualité de Commissaire principal du Reichstag. C'est l'apogée de la dynastie...

Prince Charles-Anselme de La Tour et Tassis (1733-1805) : les difficultés, commencent et la Révolution française ruine ce bel édifice. En 1790, la poste est ainsi perdue dans les provinces de Brabant et de Flandre. En 1801, ce sont les territoires de la rive gauche du Rhin — cédés à la France — qui sont perdus à leur tour. Cette perte fut toutefois dédommagée en 1803 par des possessions territoriales.

Prince Charles-Alexandre de La Tour et Tassis (1770-1827): en 1806, la Confédération du Rhin entraîne la dislocation de l'Empire et de la constitution impériale. En 1815, le Congrès de Vienne adopte de nouvelles bases juridiques pour la poste de la Tour et Tassis. Cette dernière est maintenue dans divers Etats de la Confédération et supprimée dans d'autres...

Prince Maximilien Charles de La Tour et Tassis (1802-1871): l'agonie... En 1866, ce dernier Maître des postes cède la totalité de ses droits postaux à l'Etat prussien à partir du 1er juillet 1867.

Léonard 1er de Tassis (1523-1612) exerça un long et fructueux mandat.

La famille de La Tour et Tassis existe toujours aujourd'hui...

La présence de la famille de Tassis au Sablon

La Poste étant centralisée à Bruxelles lors de sa création, d'une part, et le Grand Maître se devant de séjourner dans le voisinage immédiat de la Cour, François de Tassis vint habiter, en 1516, un vaste hôtel situé en face de l'église Notre-Dame des Victoires au Sablon. Cette résidence comprenait de vastes jardins, des écuries, des bâtiments servant de demeure aux postillons, une forge et une sellerie. François mourut dès 1517 mais,durant plusieurs siècles, l'Hôtel de Tassis comptera parmi les plus somptueuses habitations de la ville avec l'Hôtel de Nassau, l'Hôtel de Croij, l'Hôtel d'Egmont et l'Hôtel Ravenstein...
Pressentant peut-être sa mort prochaine, François de Tassis fit ériger une chapelle sépulcrale destinée à sa famille dans l'église du Sablon. Il commanda à Bernard van Orley les cartons de la suite des quatre tapisseries votives représentant la Légende de Notre-Dame du Sablon. Elles étaient destinées à décorer la chapelle. Il ne les vit jamais achevées et fut inhumé en grande pompe dans l'église. Toutefois, les liciers tissaient peut-être un nouveau visage de la tapisserie, celui de son neveu et héritier, Jean-Baptiste, appelé à lui succéder dans ses hautes fonctions. Aussi la tapisserie montre le fier profil de Jean-Baptiste...

La création et le développement du musée

Pour en revenir à la décision de 1931, l'intention de l'Arrêté Royal était de contribuer, en outre, au développement de la Culture et de la conscience professionnelle du personnel en lui faisant aimer davantage son métier. Enfin, un tel musée serait de nature à enrichir le patrimoine de l'Etat par les dons et legs qu'il était permis d'escompter de la part de ceux qui s'intéressent à la poste à travers les âges comme aux techniques du service postal.
Le Musée fut donc créé en 1931... sur papier ! Tout restait à faire au point de vue de son installation matérielle. Compte tenu des difficultés financières de l'époque — nous sommes en pleine crise — la réalisation en paraissait impossible dans l'immédiat. Cependant, ce problème fut magistralement résolu grâce à la passion, au dévouement inlassable et à l'inépuisable bonne volonté de M. André De Cock, le premier conservateur (1931-1951), et de ses collaborateurs... Et, le 7 novembre 1936, l'inauguration eut lieu en présence de nombreuses personnalités dont le ministre Bouchery. Le Musée avait alors élu domicile dans un immeuble dont les dépendances abritaient déjà, au 162, avenue Rogier, le bureau postal de Bruxelles 3.
Le 21 novembre 1951, un arrêté royal fixa le nouveau statut organique du Musée Postal tandis qu'un autre arrêté

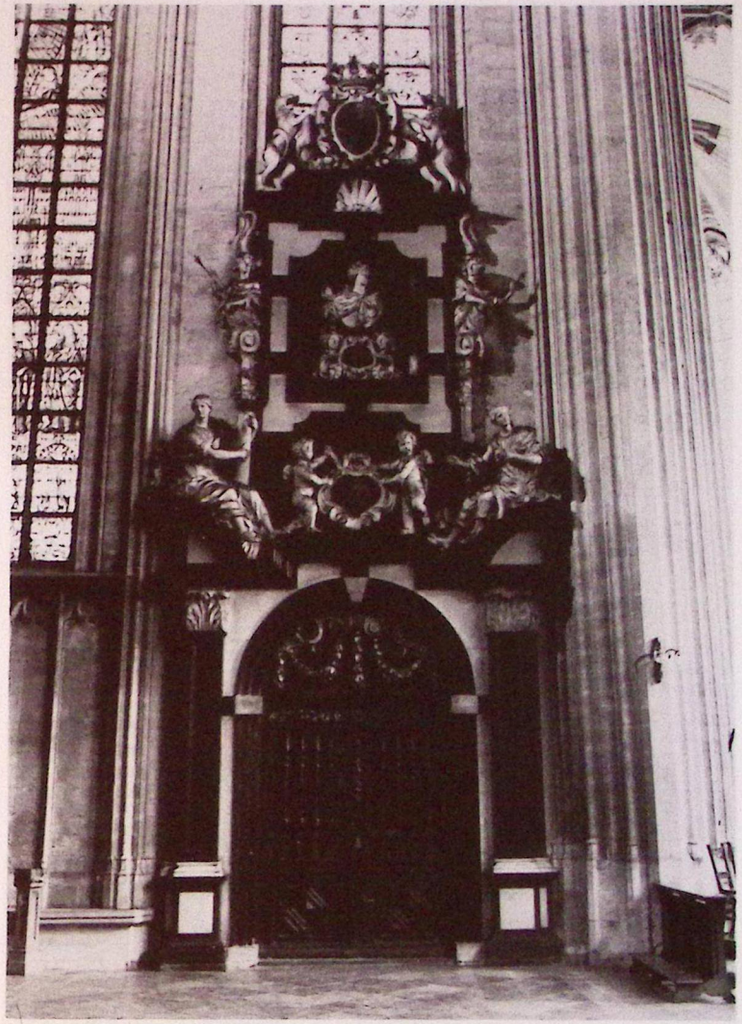

Eglise Notre-Dame des Victoires au Sablon : entrée de la Chapelle sépulcrale de la famille de La Tour et Tassis, avec sa porte monumentale.

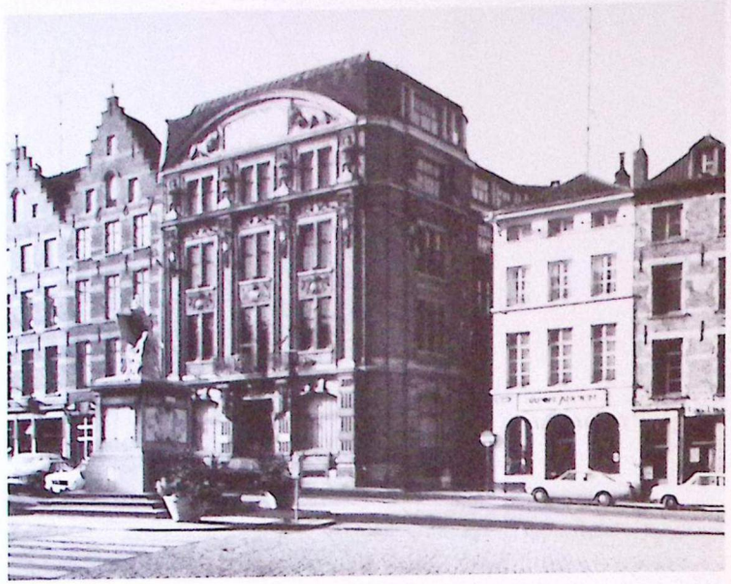

Ci-dessus : le Musée des Postes et Télécommunications est installé aujourd'hui dans un majestueux immeuble situé à l'angle de la place du Grand Sablon et de la petite rue des Minimes.
Ci-dessous : la salle d'honneur du rez-de-chaussée du musée a grande allure ; cette salle est demeurée en son état original.

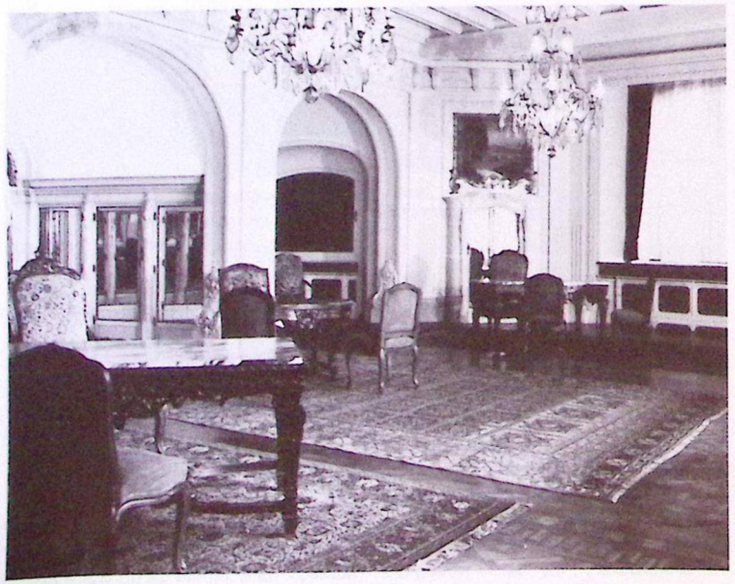

royal, datant du 28 avril 1976, modifia la dénomination « *Musée Postal* » en « *Musée des Postes et Télécommunications* ». Nous ne traiterons ici que du Musée des Postes quitte à revenir ensuite, dans un autre article, au Musée des Télécommunications.

Aujourd'hui, la direction effective du Musée est confiée à un conservateur tandis que la surveillance est assurée par une commission composée de sept membres nommés pour une durée de 5 ans par le ministre ayant la Régie des Postes dans ses attributions. Plus de 18.000 visiteurs y pénètrent annuellement. Le Musée participe aux expositions philatéliques importantes ainsi qu'aux manifestations nationales organisées par la Régie des Postes. Il organise également des expositions temporaires avec les collections, legs et dons qui ne figurent pas dans l'exposition permanente.

Il se subdivise en deux grandes sections. La première a trait à l'histoire postale et la seconde, à la philatélie.

Dans la section d'histoire postale, on peut voir des documents, photos, instructions et objets relatifs à l'histoire de la Poste aux lettres avant la naissance de l'Etat belge et ayant notamment trait :

— aux postes communales ;
— aux postes tassiennes ;
— à la poste aux chevaux sous le régime de la République et de l'Empire français (1795-1815);
— à la poste sous le régime hollandais (1815-1830).

Cette section se trouve au second étage. Y sont exposés notamment divers documents relatifs à l'histoire de la famille des La Tour et Tassis : gravures, affiches, manuscrits, parchemins, sceaux, brevets et, parmi les livres rares, on remarque particulièrement la **« Généalogie de la Très-Illustre, très ancienne et autrefois souveraine Maison de la Tour »,** par le Sieur Flacchio, héraut et roi d'Armes de la Province du Luxembourg, en 3 énormes volumes, publiée à Bruxelles, chez Antoine Claudinot, en 1709. Ajoutons-y **« Les marques d'honneur de la Maison de Tassis »,** imprimé à Anvers, en 1645, pour Lamoral Claude, comte de Tassis. On y voit également d'amusantes et remarquables réductions de divers modèles de malles-poste, documents et manuscrits relatifs à l'histoire de la poste, des uniformes, des portraits de maîtres de postes, des médailles, des armes, des drapeaux et oriflammes, des almanachs, photographies ainsi qu'une formidable maquette d'un wagon-postal actuel. Notons encore divers objets utilitaires : encriers à piston, serpettes, appareils pour nettoyer les timbres à date, bobines, lampes à l'acétylène, cisailles pour monnaies, machines et pinces à plomber et, surtout, une pittoresque collection de boîtes aux lettres...

Quant à elle, la section philatélique du premier étage présente notamment :

— des collections de tous les timbres belges (postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer) émis depuis 1849 ainsi qu'une importante collection de timbres étrangers émis par les pays membres de l'Union Postale universelle dont le premier président fut, rappelons-le, l'écrivain Hubert Krains ;
— une ancienne raboteuse servant à fabriquer un marbre ;
— des dessins originaux des timbres-poste belges ;
— des coins, planches d'impression et molettes ayant servi à la fabrication des timbres-poste en notre pays. Cette collection constitue un ensemble unique de splendides gravures sur bois, cuivre et acier ;
— une collection importante de « Précurseurs » et d'enveloppes timbrées ;
— l'exposé de divers procédés techniques ;
— une collection d'encriers postaux ;
— des timbres à date, des cachets et des empreintes ;
— des parties de cylindres, des burins, des caractères, des matrices, des clichés galvano-plastiques, des machines à affranchir, des timbreuses manuelles et électriques et des presses depuis la minuscule presse à main jusqu'aux modernes.

Y sont également exposés le trophée du Premier Grand Prix international d'Art philatélique « Saint-Gabriel » de même que la médaille d'or du Président de la République d'Italie pour le timbre de Noël 1968. Les plus belles pièces des premières émissions de timbres belges sont visibles sur cent panneaux mobiles à double face ; cette collection est rarissime. De nos jours, le patrimoine est complété annuellement par des acquisitions, des legs et des dons.

Mentionnons encore quelques curiosités :

— une lettre expédiée par ballon monté durant le siège de Paris qui, portant le cachet du jour de Noël 1870, est parvenue à Virton, le 4 janvier 1871, ce qui représente une belle performance pour l'époque ;
— des lettres portant le cachet « Occupation belge » sur timbres allemands de l'Est africain allemand, Tabora, 1916 ;
— des lettres de l'île de Bali sur fragments de feuilles de palmiers de Palmyre ;
— une carte postale écrite sur un morceau de bouleau par un prisonnier de guerre en Russie ;

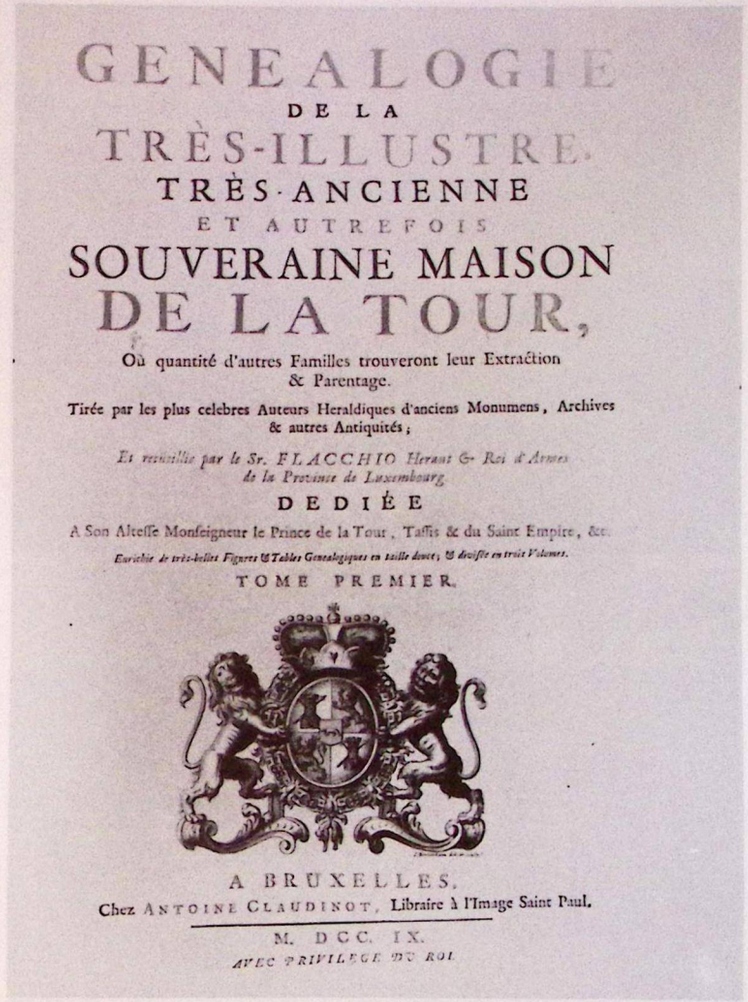
GENEALOGIE
DE LA
TRÈS-ILLUSTRE,
TRÈS-ANCIENNE
ET AUTREFOIS
SOUVERAINE MAISON
DE LA TOUR,
Où quantité d'autres Familles trouveront leur Extraction & Parentage.
Tirée par les plus celebres Auteurs Heraldiques d'anciens Monumens, Archives & autres Antiquités ;
Et recueillie par le Sr. FLACCHIO Heraut & Roi d'Armes de la Province de Luxembourg.
DEDIÉE
A Son Alteſſe Monſeigneur le Prince de la Tour, Taſſis & du Saint Empire, &c.
Enrichie de très-belles Figures & Tables Genealogiques en taille douce, & deciſſe en trois Volumes.
TOME PREMIER.
A BRUXELLES,
Chez ANTOINE CLAUDINOT, Libraire à l'Image Saint Paul.
M. DCC. IX.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Le Musée des Postes et Télécommunications détient quelques livres rares, parmi lesquels la très importante « Généalogie de la Très-Illustre, très ancienne et autrefois souveraine Maison de la Tour » en trois tomes.

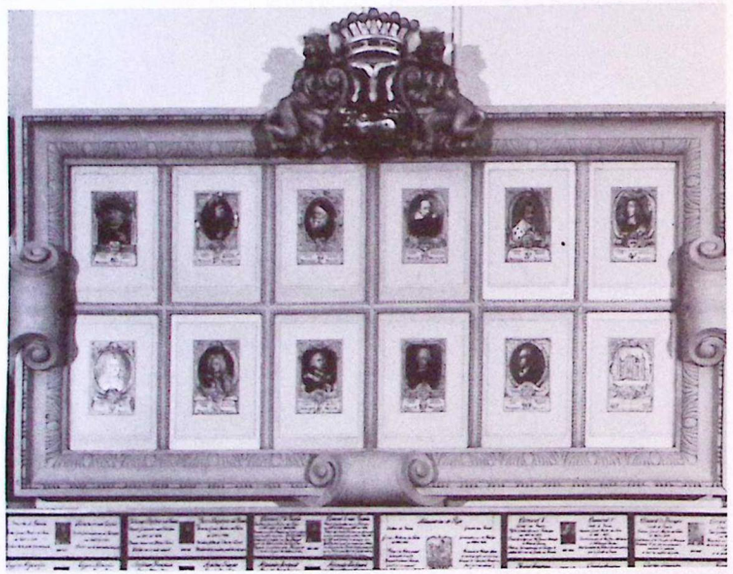

En haut de la page : le premier étage du musée abrite la section philatélique ; les collections y sont disposées avec un goût exquis.
Ci-dessus : série de timbres-poste, émise en 1952 et consacrée à la famille de la Tour et Tassis.

— divers « préphilatéliques » (correspondances échangées avant l'émission du premier timbre-poste belge) et dont la plus ancienne exposée remonte à... 1607 ;
— les outils du maître-graveur Jean De Bost (1883-1975).

Ces salles présentent enfin périodiquement diverses expositions temporaires.
Le Musée possède également une remarquable bibliothèque spécialisée réunissant de nombreux livres, catalogues, périodiques, manuscrits et archives photographiques constituant une source de renseignements uniques pour tout ce qui est relatif à la poste, aux lettres, à la philatélie, à la télégraphie et à la téléphonie. Elle peut être consultée sur place, du mardi au vendredi, durant les heures d'ouverture du Musée.
Il convient de dire un mot de la majestueuse salle d'honneur du rez-de-chaussée et de rappeler que ce bâtiment, l'une des premières maisons de Bruxelles à avoir été bâtie en béton, a longtemps été le siège de l'entreprise des fourreurs Maillien. Cette salle est demeurée en son état original ; tout y a été conservé y compris deux grands lustres, les toiles de Georges Leroux ainsi qu'un mobilier qui constitue une copie du XVIIIe siècle de fort bonne facture.

Les Conservateurs du Musée

Ils sont six à ce jour :
A. de Cock, du 31 mai 1931 au 6 mars 1951 ;
E. Pire, du 7 mars 1951 au 31 mai 1952 ;
J. Van Horenbeeck, du 1er juin 1952 au 31 juillet 1957 ;
J. CLaes, du 1er août 1957 au 31 mars 1961 ;
F. Withofs, du 1er avril 1961 au 31 janvier 1977 ;
G.J. Boyen à partir du 1er février 1977.
Toutefois, certains d'entre eux n'ayant pu assumer leur fonction durant une partie de leur mandat, il a été fait appel à des conservateurs faisant fonction et réellement en exercice, soit :
J.A. Biebauw, du 21 juin 1961 au 11 juin 1972 ;
M. Van der Sijpt, du 12 juin 1972 au 31 décembre 1973 ;
M. A. Cloots, à partir du 2 décembre 1974.

Les Expositions internationales

Depuis sa création, le Musée a participé à une foule de manifestations internationales où il n'est pas rare que la section belge ait été honorée d'un prix. Ainsi à Turin, en 1951, à Prague, en 1968, à Paris, en 1964, 1965 et 1977, à Marina di Massa (Italie), en 1965... mais nous pourrions tout aussi bien citer Madrid, Montevideo, Naples, Vienne,

— une lettre sur bambou originaire de la tribu des Bataks, de Sumatra ;
— des cartes postales en cuir ;
— des lettres enluminées du début du XIXe siècle ;
— la reconstitution de la première planche de la carte postale numéro 1, datant du 1er janvier 1871 ;

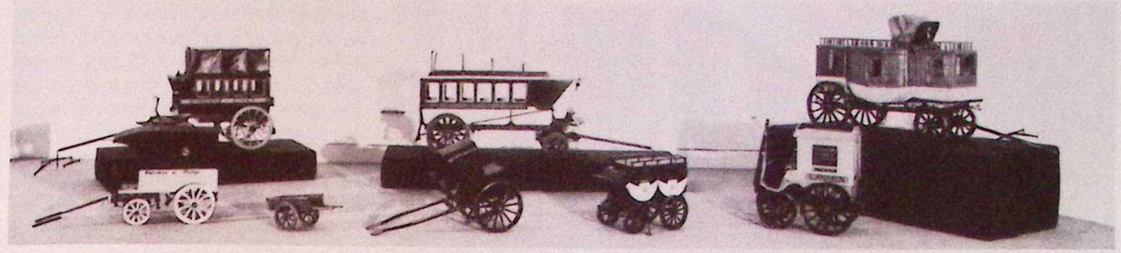

Philadelphie, Copenhague, Milan, Essen, Glasgow, Amsterdam, Rome, Manille, Porto, Birmingham (Etats-Unis), Frankfurt-am-Main, Prague, Lanham (Etats-Unis), Rotterdam, Sofia, Rio de Janeiro, Istanbul, New-Delhi, Londres, Oslo, Buenos-Ayres, Kinshasa ou Malte !
En 1981, le Musée a participé à l'exposition philatélique nationale de Stuttgart ainsi qu'aux expositions philatéliques internationales de Vienne et de Tokyo.
En 1982, les participations seront les suivantes :

— Exposition philatélique mondiale de la Jeunesse **« Canada 82 »,** à Toronto, du 20 mai au 24 mai ;
— Exposition philatélique internationale **« Philexfrance 82 »,** à Paris, du 11 juin au 21 juin ;
— Exposition philatélique internationale **« San Marino 82 »,** à Saint-Marin, du 1er au 5 septembre.

On ne s'endort donc pas sur ses lauriers !

Renseignements pratiques

Situé place du Grand Sablon, 40, le Musée des Postes et Télécommunications est accessible gratuitement au public du mardi au samedi, de 10 à 16 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, de 10 à 12 heures 30. Jours de fermeture : les lundis, le 1er janvier et le 25 décembre. Sur demande écrite ou téléphonique au préalable (02-511.77.40 et 02-511.76.84), des visites guidées sont organisées pour les écoles et autres groupements. Durant les week-ends, des magnétophones portatifs sont tenus à la disposition des visiteurs. A leur demande, les handicapés et personnes âgées peuvent faire usage de l'ascenseur de service. On regrette l'absence d'un catalogue.

En haut de la page : le musée présente, entre autres, de remarquables réductions de divers modèles de malles-poste.
Au centre : la section historique du musée comporte, notamment, une pittoresque collection de boîtes aux lettres.
Ci-dessus : le musée possède les collections de tous les timbres belges émis depuis 1849. Notre document en présente un échantillon.

Bibliographie sélective

J. Vanhingeland : Les premiers tarifs postaux en Belgique, service intérieur, 1836-1868, 1980.
Flacchio : Généalogie de la Maison de La Tour.
J. Chifflet : Les marques d'honneur de la maison de Tassis.
Octave Le Maire : Les portraits de François de Tassis, organisateur des postes internationales (1459-1517), 1953.
Octave Le Maire : François de Tassis (1459-1517), organisateur des postes internationales et la Tapisserie de la légende de Notre-Dame-du-Sablon, 1952.
Dr. R. Freytag : Les scènes et les personnages de la Tenture de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, 1957.
Octave Le Maire : Antoine de Tassis, maître des postes à Anvers (1510-1574), 1932.
L. Gailly : La poste à travers les âges depuis l'Antiquité, 1970.
G. North, A. Wyss, P. Le Saux, H. Daniel, A. Savoie : La Poste, lien universel entre les hommes, 1974.
Jean-Paul Simon : Encyclopédie par l'image : La Poste, 1963.
Louis Paulian : La poste aux lettres, 1887.
A. de Rotschild : Histoire de la poste aux lettres et du timbre-poste depuis leurs origines jusqu'à nos jours, 3 vol., 1873-1876.
I. Roland et M. Malyre : La poste, le télégraphe, le téléphone, 1968.
G. Laveau : Une poste européenne avec les Grands Maîtres des Postes de la famille de la Tour et Tassis. Musée des Postes et Télécommunications, Bruxelles, 1978.

Les Ateliers de la Colline

par Roger DELDIME

Directeur du Centre de Sociologie
du Théâtre à l'Institut de Sociologie
de l'Université Libre de Bruxelles

Le Théâtre de la Communauté et les Ateliers de la Colline

EN 1965, le Théâtre de la Communauté de Seraing actualisait la programmation du Théâtre Universitaire Liégeois mais ne pouvait modifier la composition uniforme de son public.
En 1970, dans le courant des grands mouvements du théâtre populaire et de l'éducation permanente (suite aux événements de mai 68), le Théâtre de la Communauté sent la nécessité de créer un nouveau théâtre ouvrier et abandonne le théâtre de répertoire et son public traditionnel pour s'installer au Centre Culturel Communal de Seraing, ville ouvrière de la banlieue liégeoise.
Sa création décentralisée est alors orientée vers des montages de textes analysant le contexte social de la vie du travailleur.
En 1972, un second constat s'impose : la fréquentation volontaire des lieux culturels est de fait, à 90 %, l'apanage des classes les plus aisées de la société, même s'ils se trouvent implantés dans une ville ouvrière.
Le Théâtre de la Communauté entame, dès lors, un travail d'action culturelle dans la cité, dans la rue, les quartiers, les arrière-salles des cafés, mariant la création collective à une succession d'opérations diverses, fêtes et ateliers-théâtre.
C'est dans ce contexte de théâtre-action destiné à un public adulte que le Théâtre de la Communauté anime ses premiers ateliers créatifs pour enfants.
Dès 1974, il assure en outre une présence dans les écoles primaires de la Ville.
En 1977, il envisage d'étendre ses animations aux différents quartiers de Seraing : les Ateliers de la Colline sont nés à cette époque.
Placés sous l'égide du Théâtre de la Communauté et reconnus par le Ministère de la Communauté française comme « Centre d'Expression et de Créativité », les Ateliers de la Colline ont pour but de « permettre aux enfants de jeter sur leur existence un regard critique et d'assumer leur propre expression par l'apprentissage des techniques théâtrales ».

Des ateliers fixes

Depuis plusieurs années donc, les comédiens-animateurs des Ateliers de la Colline travaillent avec les enfants des quartiers populaires de Seraing, en utilisant surtout le langage théâtral comme moyen d'expression.
Des ateliers fixes s'ouvrent ainsi plusieurs fois par semaine. Durant les animations, les enfants peuvent créer leur propre spectacle depuis sa conception jusqu'à sa réalisation et sa présentation. Toutes les étapes nécessaires à la création du spectacle sont abordées : écriture, mise en scène, construction de décors, masques, marionnettes...

Un lieu théâtral ambulant

Peu d'enfants des milieux populaires ou ruraux ont l'occasion d'assister à des spectacles théâtraux, encore moins d'en créer eux-mêmes. S'ils le veulent, ils doivent se rendre là où les salles se trouvent, ce qui leur occasionne des frais et des déplacements qui ne sont pas toujours à leur portée.
C'est la raison pour laquelle les Ateliers de la Colline ont décidé de se rendre auprès d'eux, de leur apporter des spectacles de marionnettes, de théâtre, d'en construire avec eux au cours des différents ateliers.
Pour répondre aux exigences de ces nombreuses activités, les Ateliers de la Colline ont aménagé un autobus en salle de spectacle et en atelier créatif (eau, chauffage, électricité, castelet, coffres, tables...).
Ce bus constitue un véritable « atelier mobile d'intervention » :
— atelier : lieu de création et de rencontre dans les quartiers où il n'existe aucune infrastructure; cet espace ambulant tente de neutraliser la démobilisation engendrée par le « vide » socio-culturel ;
— mobile : l'objectif du bus n'est pas de se poser en réponse absolue à un manque mais de faciliter l'expression de la population qui désire se faire entendre ;
— d'intervention : de par sa mobilité et sa légèreté, le bus peut rapidement se placer dans le contexte d'une fête, d'une manifestation, d'un événement proposé ou vécu par des groupes (comités de quartiers, foyers culturels, associations de commerçants...).
Cette structure mobile permet en outre de favoriser la pénétration de l'animation et du théâtre dans le milieu de vie des enfants.

Un spectacle sur les droits de l'enfant

Les enfants ont, grâce à ce travail, réalisé plusieurs spectacles présentés aux autres enfants des quartiers.
De ces contacts, de ces expressions, les comédiens-animateurs des Ateliers de la Colline ont retiré le contenu de spectacles qui, montés dans un contexte professionnel, peuvent être présentés au plus grand nombre possible d'enfants de la région francophone du pays et servir de point de départ à une nouvelle perspective d'animation. La parole aux enfants est ainsi répercutée largement et sert de détonateur à d'autres expressions.
C'est à partir d'un travail d'animation avec des enfants des quartiers populaires de Seraing que le spectacle « PETITE CHOSE » a été créé collectivement par les Ateliers de la Colline. Ce spectacle très dense traite des droits de l'enfant et constitue un outil de travail et de réflexion. Les comédiens se sont inspirés des déclarations théoriques concernant les droits de l'enfant en même temps qu'ils s'appuient sur leur connaissance pratique du milieu enfantin et du milieu populaire.

C'est à partir d'un travail d'animation avec des enfants des quartiers populaires de Seraing que le spectacle « Petite Chose » a été créé collectivement par les Ateliers de la Colline.

Ils ont astucieusement rendu le parcours évolutif de trois enfants par un jeu de l'oie qui relie entre elles les différentes séquences. Les enfants sont les pions du grand jeu de la société aux règles bien définies et où peu de place est laissée au hasard. Porteurs des mêmes chances théoriques à la naissance, leur existence se diversifie suivant qu'ils sont blancs ou noirs, filles ou garçons... Le jeu de l'oie comporte une série de cases exposant les principes humanitaires concernant l'enfant, contredits par les cases où s'inscrit la réalité quotidienne. « Petite Chose » évite l'opposition démagogique entre bon enfant et mauvais adulte. L'analyse porte en fait sur la société, ses institutions, son mode de fonctionnement. A cet égard, père, mère, médecin scolaire, instituteur sont, eux aussi, victimes et objets de manipulations. Quant à l'image de l'enfant, elle nous est restituée sans complaisance. Petite chose de l'adulte, l'enfant en assimile rapidement les valeurs et en reproduit les préjugés. Evitant illusionnisme, mystification et identification à des personnages modèles, un type de théâtre s'instaure qui, au lieu de résoudre les contradictions à la place des spectateurs, les aiguisent à tous les niveaux. Le spectacle ne propose pas de solutions prédigérées mais fait un **constat** dans le but de stimuler esprit critique et réflexion (pendant et après la représentation).

Les formes théâtrales sont en accord total avec le contenu du spectacle. Certains procédés brechtiens sont utilisés :

— dans le texte : éclatement de l'unité psychologique du personnage, construction dramatique en tableaux, absence de happy-end ;

— dans le jeu : l'acteur montre le personnage plutôt que de le vivre. Le comédien adulte, refusant de jouer les enfants, a inventé, pour les représenter, de grandes marionnettes sur pied qu'il manipule au propre comme au figuré.

Le dispositif scénique est constitué d'un parallélépipède situé face à la salle et visible par les spectateurs lors de leur entrée. Ce volume se développe en une série de plans horizontaux et verticaux qui délimitent un volume à l'intérieur duquel toute l'action se déroule et dont les métamorphoses suivent la ligne anecdotique et symbolique du spectacle.

« Petite Chose » est aussi un spectacle chaleureux qu'on suit avec un réel plaisir.

Pour information : ce spectacle est reconnu par les Tournées Art et Vie et a été sélectionné, au Festival de Tournai (août 81), par le Jury de l'Association pour la Promotion et la Diffusion des Spectacles pour Enfants et Adolescents.

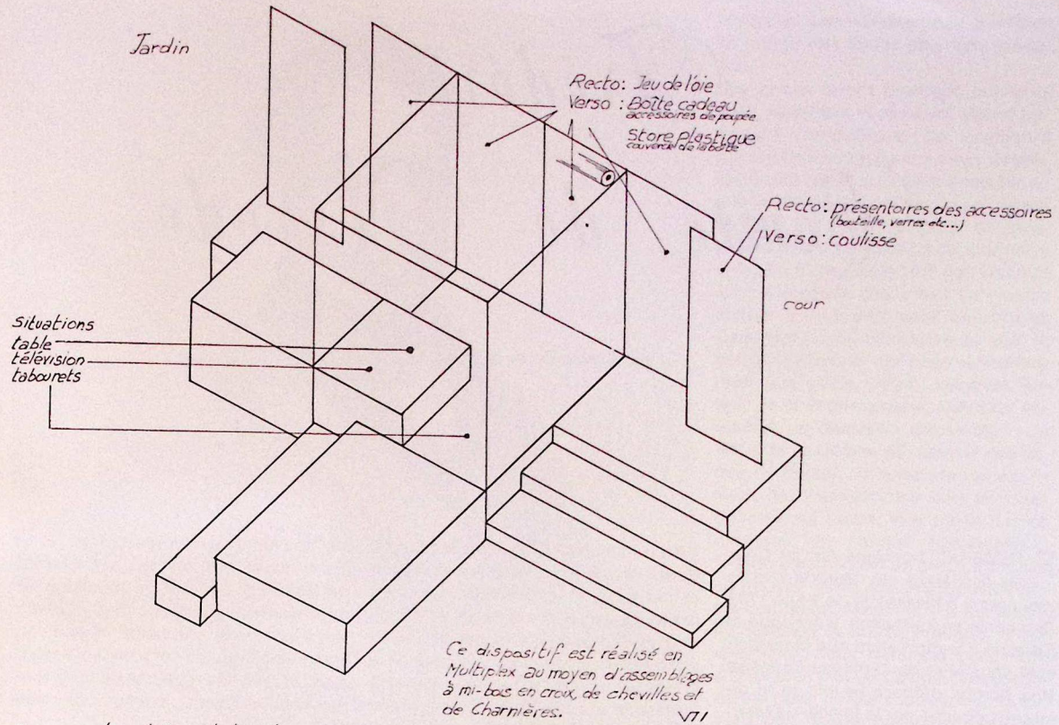

Compagnie: Les ateliers de la colline
Décors et dispositif scénique
construits aux Ateliers réunis

Ce dispositif est une création collective
sous les conseils de:
Lesage.D. Scénographe
Coradini.D. Designer
Coradini.D. Graphiste.

Analyse du dispositif, dessins et schéma
Vandevelde.P. Centre de sociologie du
Théâtre.

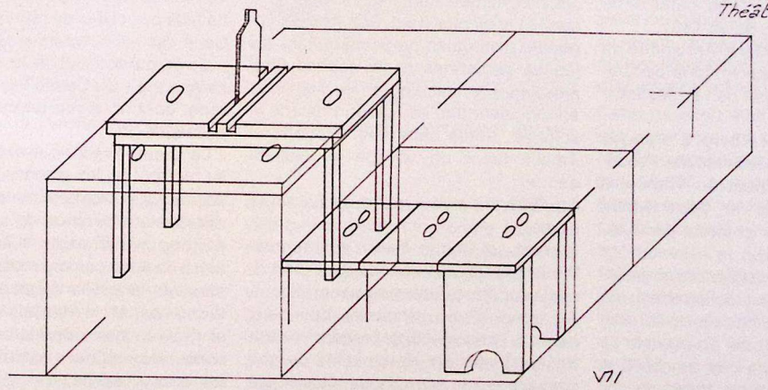

Positions : télévision_table_tabourets_

Frédéric Comte de Merode

par Evrard Op de BEECK

FREDERIC, troisième fils de Charles-Guillaume de Merode-Westerloo, naquit à Maastricht, le 9 juin 1792. Peu après sa naissance, il échappa de justesse à la mort alors que Maastricht était sous le tir de l'artillerie française. Une bombe défonça le toit de la demeure occupée par la famille de Merode et s'arrêta près du berceau du nouveau-né. La chambre des enfants fut immédiatement évacuée.

Tout comme ses frères et sa sœur, Frédéric séjourna un bon laps de temps à Wettin où son père avait acquis un important domaine.

Il passera une grande partie de sa jeunesse en Allemagne, ses parents ne rentrant en Belgique qu'en 1801.

En 1811, il épouse Marie-Antoinette de Cluzel, fille du Comte Antoine de Cluzel, lieutenant général de l'armée française.

L'union eut lieu à Everberg, à l'époque résidence préférée de la famille. Frédéric de Merode s'établit en France, à Saint-Luperce dans le Département d'Eure et Loire, au château de Blanville.

Il reste bien sûr en contact avec sa famille et avec la Cour à Bruxelles, où d'ailleurs il est présenté, avec son épouse, à la Cour de Guillaume Ier.

Grâce aux « Souvenirs » de son frère, le Comte Henri, nous en avons le récit (1) :

« Au printemps (1819), dans le courant d'avril, arrivèrent à Bruxelles mon frère et ma belle-sœur Frédéric. Ils furent présentés au roi et à la reine, au prince et à la princesse d'Orange. Ma belle-sœur eut un grand succès auprès de la princesse, qui la trouva charmante, la fit asseoir auprès d'elle, à une soirée chez Mme de Lalaing, et s'entretint longtemps avec elle. Ensuite, elle la fit inviter au bal chez elle, et tandis qu'Amélie dansait dans un quadrille placé devant elle, j'entendais la princesse dire aux personnes qui l'entouraient : « Qu'elle est jolie ! qu'elle danse bien ! quel excellent maintien ! quelles charmantes manières ! ». Car, ainsi que je l'ai dit plus haut, Son Altesse Impériale distinguait particulièrement les jeunes personnes et les jeunes femmes, dont le maintien et les manières annonçaient une éducation brillante et soignée. Après cette fête, Frédéric et Amélie firent un voyage en Hollande... ».

En 1828, il devient maire de Saint-Luperce.

Comme le Comte Henri de Merode-Westerloo voyage beaucoup, il rend visite à son frère, à plusieurs reprises.

Au cours d'une rencontre des deux frères à Paris en 1829, Frédéric « s'entretient tristement de l'inutilité de son passage sur la terre, nous disant qu'il n'y laisserait même pas d'enfants comme souvenir de son existence... ». Et Henri de Merode ajouta : « Ni Charles de Beauffort, ni moi, ni lui-même ne nous doutions alors que Dieu le réservait à une fin si prochaine, et que son souvenir s'unirait à celui de la naissance d'un nouveau royaume dont les fondements seraient arrosés de son sang... ».

Car Frédéric de Merode a gardé un profond attachement à la Belgique. Apprenant la révolte de Bruxelles, il part sur-le-champ. Il arrive à Bruxelles au moment des journées de septembre. Immédiatement, il se porte volontaire et prend les armes. Frédéric est un homme d'action, il préfère le champ de bataille aux salles de réunion.

Dans ses « Souvenirs », Henri de Merode-Westerloo publie le « Journal de campagne » du Comte Frédéric de Merode, dont nous reprenons ici certains passages (2) :

« Le Comte Frédéric arriva à Bruxelles au moment où les grandes journées des 23, 24, 25 et 26 septembre venaient de décider la délivrance de cette capitale du joug de l'étranger. A son arrivée, il entra de suite comme simple volontaire dans les rangs du corps de chasseurs formés par M. le Marquis de Chasteler et fit avec ces volontaires différentes sorties de nuit pour inquiéter l'ennemi retiré à Vilvorde. Le gouvernement provisoire le chargea de coopérer avec

Frédéric, Comte de Merode (d'après une gravure de la collection de la Princesse de Merode-Westerloo).

une commission à l'organisation d'une armée. Ayant consulté quelques habitants de la Campine, située derrière l'armée ennemie, pour connaître les positions de cette armée et les dispositions des habitants, il arrêta avec eux la résolution de faire marcher des volontaires à travers la Campine, pour déterminer à prendre les armes les Campinois qui s'y montraient très disposés ; puis de se rendre à Turnhout, ville campinoise, d'y prendre position, de couper la retraite à l'armée ennemie et de s'emparer des nombreux chevaux que des cavaliers, nés Belges, avaient laissés au pouvoir des Hollandais en quittant leur régiment. Accompagné de ses conseillers campinois, il alla soumettre ce plan au gouvernement provisoire qui l'approuva et remit l'ordre au commissaire de la guerre de lui fournir des armes pour son exécution.

Des armes furent promises plusieurs fois ; vainement elles furent attendues. Brûlant d'impatience de combattre pour la délivrance de son pays, dégoûté du rôle passif qu'il avait à remplir au commissariat de la guerre, il ne cessait de dire : « Si, avant de partir de Paris, j'avais connu la situation de mon pays et le peu d'empressement que l'on met à nous procurer des armes, j'en aurais acheté à mes frais pour ces braves Campinois ». Le 15 octobre au soir, le comte Frédéric et moi nous rencontrâmes, à la place royale, Jenneval, auteur de la Brabançonne, chasseur volontaire de Chasteler, qui lui dit : « Je viens, M. le Comte, de recevoir des lettres de Niellon ; il demande les volontaires de Chasteler pour faire un coup de main sur Lierre, ville située sur les derrières de l'armée hollandaise ». Niellon commandait un corps franc qui se trouvait alors aux avant-postes entre Louvain et Aerschot. « C'est bien » lui répondit le comte Frédéric, « très volontiers, nous partirons cette nuit. J'ai ici avec moi un Campinois qui connaît le pays, il nous montrera la route : voilà que depuis huit jours nous demandons des armes et nous n'en recevons pas ; là du moins nous pourrons nous battre et repousser les Hollandais ». Il ajouta : « M. Jenneval, rassemblez les chasseurs pour ce soir et nous partirons ».

Au même moment, Niellon et son corps de volontaires font route vers Heist-op-den-Berg. Lorsque Frédéric l'y rejoint, après une longue marche de quinze kilomètres, la décision est prise d'attaquer à cet endroit.

Cette décision était pour le moins audacieuse pour ne pas dire inconsidérée. Une armée bien disciplinée d'environ 16.000 hommes se tenait prête dans et aux environs de Lierre.

Les volontaires ne disposaient que de 800 hommes et quatre canons. Pierre Peeters, qui siégea plus tard au Congrès national pour l'arrondissement de Turnhout, tenta de persuader le Comte de Merode de faire d'abord route vers la Campine afin d'y chercher du renfort. Pourtant, l'audace juvénile et surtout l'enthousiasme après les journées

Le Comte Félix de Merode, membre du Gouvernement Provisoire.

de septembre de Bruxelles sont tels que la décision fut prise d'attaquer immédiatement. Avant le départ, Frédéric de Merode aurait dit : « Ce soir, nous dînons à Lierre... ». Arrivés devant la ville, un miracle se produit : en voyant la témérité des volontaires et par suite du comportement hostile de la population dans l'enceinte fortifiée, les Hollandais préfèrent les pourparlers au combat. La garnison quitte la ville avec armes et bagages. Plus tard, on s'aperçut que le Commandant n'attendait pas l'attaque de ce côté mais bien du côté de Malines et Walem.

La ville de Lierre est mise en état de défense et sur ces entrefaites d'innombrables volontaires viennent de la Campine et se joignent aux rangs. La bataille sévit avec acharnement durant les jours suivants. Les forces hollandaises attaquent des trois côtés, sont sans cesse repoussées et à plusieurs reprises poursuivies. C'est au cours d'une de ces attaques que Jenneval a succombé. »

Pierre Peeters décrit cette scène comme témoin oculaire : « A deux heures de relevée, la ville fut attaquée par trois portes différentes : celles de Malines, d'Anvers et de Lipse, par un ennemi fort de huit mille hommes ; il fut vigoureusement repoussé sur tous les points par nos volontaires, aidés de la brave bourgeoisie. Il se retira vers le soir, après avoir perdu beaucoup de monde. Le comte Frédéric, se battant à la porte d'Anvers et voyant franchir les barricades à une trentaine de volontaires qui sortaient de la ville pour poursuivre l'ennemi, dit à M. Jenneval qui se trouvait auprès de lui : « Suivons ces braves ». Aussitôt ils sortent avec eux et poursuivent un gros d'ennemis, fort de deux mille hommes, à près d'une lieue de la ville, en faisant le coup de fusil et leur criant sans cesse : « Belges, venez à nous, quittez les rangs hollandais ». Les Hollandais, harcelés et fatigués de leur poursuite et de leurs cris, déchargèrent sur eux une pièce chargée à mitraille. Le comte vit tomber à ses côtés deux braves ; l'un d'eux était M. Jenneval, qui l'avait fidèlement suivi jusque là. Il fut sensiblement affligé de cette mort précipitée ; emportant ces victimes de leur bravoure, les tirailleurs rentrèrent dans la ville. Voyant la position dangereuse dans laquelle on se trouvait et voulant essayer encore d'en tirer le comte Frédéric, je lui proposai d'aller recruter du monde dans la Campine ; il l'approuva, mais refusa de me suivre, disant qu'il ne quitterait pas la ville avant qu'elle ne fût entièrement dégagée ».

Après que Lierre fût dégagé et le corps de volontaires bruxellois eût percé à Walem, la décision fut prise d'attaquer Anvers. Une bataille acharnée se livra à Berchem. Il y eut lutte partout, devant chaque jardinet, maison ou pavillon.

« Pendant les 21 et 22 octobre, la nouvelle que M. le comte Frédéric de Merode se battait à Lierre comme simple volontaire s'étant répandue dans la Campine, une foule immense de ses habitants vint nous y rejoindre, armés de fusils, de fourches et de bâtons » écrit Pierre Peeters au sujet de cette bataille et il continue :

« Le dimanche, 24 octobre, on résolut d'aller à la poursuite de l'ennemi ; en vrai chrétien, le comte, en s'exposant pour le bonheur de sa patrie, n'oublia pas ses devoirs envers Dieu : il alla entendre la messe avant de sortir de la ville. En partant, il nous dit : « Courage, mes amis, nous allons rejoindre, sur la route d'Anvers, le corps du général Mellinet venant de Malines ; si les Anversois veulent un peu nous secourir aujourd'hui, nous souperons ce soir à Anvers. Voici encore un jour où nous montrerons que nous sommes bra-

Etat dans lequel se trouvaient l'Hôtel du Prince Frédéric d'Orange-Nassau et le « Café de l'Amitié » après les journées de septembre 1830 à Bruxelles (gravure d'époque).

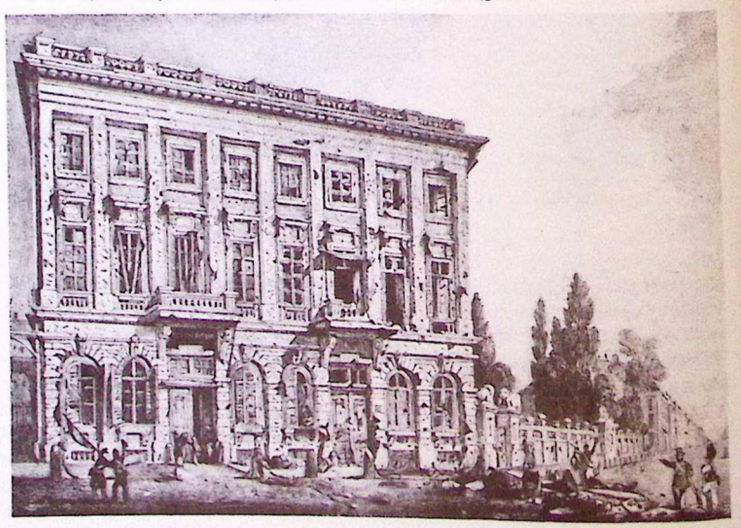

Le Comte Frédéric de Merode. Gravure de P. de Vlamynck (Bruxelles, Musée Communal).

Louis-Alexandre-Hippolyte Dechez, dit Jenneval. Lithographie de Slaes (Bruxelles, Musée Communal).

ves ». Le comte avait une espèce de pressentiment du malheur qui devait lui arriver. Chemin faisant, je lui fis voir toute la difficulté de notre entreprise ; il en convint et me dit après un moment de réflexion ou de distraction : « Si je suis blessé, je pressens que je le serai grièvement ». Arrivés à la jonction des routes de Lierre et de Malines sur Anvers, nous y rencontrâmes le corps des volontaires du général Mellinet. Là, l'enthousiasme fut à son comble. Les cris de : « Vive le général Mellinet, vive le général Niellon, vive le comte Frédéric de Merode, défenseur de notre patrie », se firent entendre de toutes parts ; le plan d'attaque d'Anvers fut combiné.

Les Campinois furent détachés du corps de Niellon et dirigés sur Wilrijk, sur la route de Boom à Anvers, à gauche de la grande route ; cette séparation embarrassa et affligea M. le Comte ; il voulut suivre les Campinois, mais M. Niellon et le capitaine Emard le pressèrent beaucoup de rester avec eux. Il s'y laissa déterminer et me dit en nous quittant : « Ces messieurs tiennent beaucoup à m'avoir avec eux. Allez avec les Campinois ; ils ne trouveront pas mauvais que je les quitte momentanément ; nous nous reverrons ce soir ou demain à Anvers ». Alors, il me considéra, et voyant que j'étais moins bien armé que lui, il me présenta son pistolet. Poussé par je ne sais quel pressentiment, je le refusai en lui disant : « Je ne voudrais jamais vous priver d'une arme qui peut vous être utile, si, par hasard, vous en aviez besoin, je me repentirais toute ma vie de l'avoir acceptée ». Je partis avec les Campinois pour notre destination.

Un combat opiniâtre et acharné s'engagea à l'entrée du village de Berchem. Le comte s'y battit toute la journée, toujours aux avant-postes ; il vit tomber à ses côtés plusieurs de ses compagnons d'armes ; se trouvant à peine à trente pas de l'ennemi, il reçut, vers quatre heures du soir, une balle qui lui cassa et traversa très haut la cuisse droite ; il tombe, tire encore les deux coups de son fusil et s'arme du pistolet qu'il avait voulu me donner, résolu de se défendre jusqu'à la mort contre les soldats hollandais qui marchaient vers lui. Ses compagnons d'armes, le voyant dans cette position désespérée, s'animent davantage, et, pour le sauver, se précipitent avec fureur sur les soldats qui sont prêts à l'atteindre; ils sont repoussés; le comte encourageait les volontaires et leur criait : « Courage, mes amis, courage ; enlevez-moi d'ici, ne me laissez pas entre les mains de ces bourreaux ». Quatre volontaires se jettent sur lui et l'embrassent, le posent sur leurs fusils

Le combat de Berchem-lez-Anvers. Tableau de J. Marchant (Bruxelles, Musée Communal).

et l'emportent. Le comte Frédéric fut déposé dans une petite maison de campagne, située près du champ de bataille. Officiers et soldats, tous les volontaires étaient dans la consternation et se pressaient autour de lui. On fit venir de suite M. Bary, chirurgien, qui suivait les volontaires pour les aider de son art ; il pansa et soigna le comte Frédéric qui supporta avec un courage héroïque les douleurs aiguës de sa grave blessure. Il répondait en riant à ses compagnons d'armes qui venaient le voir et le plaindre : « Ce n'est rien, ce sont-là, messieurs, les fruits de la guerre ». Le comte passa la nuit et la matinée du lendemain, 25 octobre, sans se plaindre de ses douleurs. Averti de ce terrible malheur, j'accourus près de lui ; me voyant il me serra affectueusement la main et me dit : « J'avais hier un pressentiment de ce qui m'est arrivé, soyez tranquille, ce n'est rien ». Je restai près de lui. Le chirurgien vint nous avertir que nos troupes battaient en retraite, et qu'il serait prudent de transporter le comte Frédéric à Lierre ou à Malines. Le comte s'y refusa et dit : « Ce déplacement va décourager et intimider nos volontaires ; je préfère rester, dussé-je tomber entre les mains des Hollandais ». Les volontaires se battaient avec acharnement dans les environs. Il entendait les coups de fusil autour de lui et s'informait, avec empressement, auprès de ceux qui venaient le voir, des positions des combattants ; il ne cessait de les animer et de les encourager ».

Le lendemain on décide d'amputer. Ensuite le comte Frédéric de Merode est transporté à Malines, où il trouve un refuge chez la famille Op de Beeck. C'est dans leur demeure au Befferstraat qu'il meurt le 4 novembre 1830, entouré de la plupart des membres de sa famille. Henri de Merode-Westerloo écrit dans ses « Souvenirs » : « Monsieur Op de Beeck et sa famille l'entourèrent des meilleurs soins... ».

Le comte Henri de Merode-Westerloo est sur place...

« Sur ces entrefaites, ma belle-sœur, Frédéric, arriva avec le marquis de Cossé, son cousin germain. Une personne qui venait faire une visite à Frédéric, lui ayant imprudemment parlé d'un article du Courrier des Pays-Bas, dans lequel on le proposait pour chef futur de la Belgique, il en fut vivement peiné. « Qu'est-ce à dire » répliqua-t-il, « j'ai combattu pour la liberté de mon pays ; on veut ternir ma conduite en me prêtant des idées ambitieuses que je n'ai jamais eues. Qu'on réponde à cet article ; je le veux, je l'exige ».

Cette scène lui fit une telle impression, que l'on eut beaucoup de peine à le calmer, et depuis lors, on ne laissa paraître devant lui que les membres de sa famille et de celle de ses hôtes. »

Et il continue : « Il était sur un lit mécanique et dans une chambre obscure qui n'était éclairée que par une lampe. Sa femme et le comte de Grammont étaient auprès de lui. Il était déjà si mal que l'on ne permettait à aucune personne, qu'il n'avait pas vue dès le commencement de sa maladie, d'approcher de lui ; on ne nous permit d'entrer què parce qu'il était endormi et en nous tenant derrière son lit. Après y être restés quelques instants, on nous fit sortir dans la crainte qu'il ne se réveillât, et, depuis lors, je ne le vis plus. Il mourut le 4 novembre, après dix jours de souffrance, et âgé de 38 ans, étant né le 9 juin 1792.

Le 4 novembre eurent lieu les élections, auxquelles je me rendis en qualité d'électeur. Dans cette même journée, l'état de mon frère s'aggrava tellement, qu'elle fut la dernière de sa vie. Après plusieurs hésitations sur le lieu de sa sépulture, sur lequel, dans ce temps d'exaltation, sa famille ne pouvait décider seule, le village de Berchem, près d'Anvers, où il avait reçu le coup mortel, réunit tous les suffrages. Les chasseurs de Chasteler se rendirent, le 6 novembre, à Malines pour rendre les derniers devoirs à leur compagnon d'armes. Le lundi matin, 8 novembre, étant logé chez M. Op de Beeck, sans savoir que j'étais au-dessus de la chambre où mon frère reposait sur son lit de mort, j'entendis, dès quatre heures du matin, faire les préparatifs de la cérémonie funèbre qui devait suivre.

Frédéric de Merode blessé à Berchem. Lithographie de Paul Lauters (Bruxelles, Musée Communal).

Vers sept heures et demie, les chasseurs de Chasteler et une grande multitude de garde civique se rassemblèrent devant la maison. Le cercueil, orné de l'uniforme et des armes de ce corps et des armoiries des de Merode sur les quatre côtés, fut placé sur une civière drapée et portée par quatre chasseurs. Je marchais derrière lui entre mes deux frères et une triple décharge se fit entendre lorsque nous sortîmes de la maison. Le cortège se composait des chasseurs de Chasteler et d'un grand nombre de garde civique ; il s'achemina vers la cathédrale, en traversant la grand'place de Malines qu'occupait une foule immense. Le chapitre métropolitain réuni reçut le corps et récita les prières d'usage, après quoi le cortège se mit en marche vers Berchem. Dans tous les villages les cloches sonnaient et les populations accouraient sur son passage. Arrivés à Berchem, le comte de Robiano, gouverneur de la province d'Anvers, et M. Rogier, délégué et membre du gouvernement provisoire, vinrent au devant du cortège et prononcèrent des discours sur la tombe. Le comte de Robiano, qui avait offert avec beaucoup de zèle ses services au gouvernement provisoire, venait de faire son entrée dans Anvers en qualité de gou-

Ci-dessus : mort du Comte Frédéric de Merode, à Malines. Tableau de De Braekeleer (Anvers, Musée des Beaux-Arts).
Ci-dessous : chambre où décéda le Comte Frédéric de Merode (état dans lequel se trouvait la pièce, vers 1930, à l'époque où Catherine Op de Beeck était propriétaire de l'immeuble).

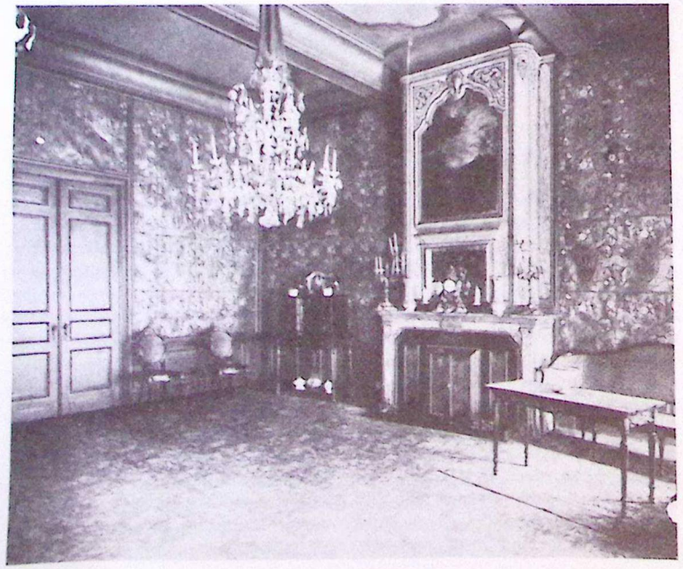

verneur, au milieu d'une grêle de bombes et de boulets lancés sur la ville par le général hollandais Chassé, gouverneur de la citadelle, et qui s'occupait dans ce moment à réduire en cendres l'entrepôt et une partie de la ville, ce qui mettait la dernière main à la déchéance du roi Guillaume et de la maison de Nassau ».

Là s'arrête le récit du comte Henri de Merode-Westerloo sur la mort et les funérailles de son frère Frédéric. Mais ses « Souvenirs » sont intéressants à plus d'un point de vue. Car ils donnent encore quelques détails sur l'ouverture du Congrès national.

« Le Congrès s'ouvrit le 10 novembre à midi et demi. La garde civique s'était rangée en bataille dans toute la longueur de la rue de la Loi et une partie de la rue Royale, au nombre d'environ quatre mille hommes. On voyait aussi un premier commencement de notre armée naissante. Le Congrès se tenait dans la salle de l'ancienne seconde chambre des Etats-Généraux ; les armes de l'ancien royaume des Pays-Bas avaient disparu et étaient remplacées par le lion Belgique, portant la lance surmontée du chapeau de la liberté. Les deux drapeaux tricolores remplaçaient derrière le bureau les draperies du trône. Le gouvernement provisoire, introduit, se plaça devant le bureau au bas de l'estrade, et M. de Potter, son doyen d'âge, prononça un discours, après lequel le gouvernement provisoire, au nom du peuple belge, déclara le Congrès national installé, et se retira de la salle. Quelques jours après, le gouvernement provisoire ordonna qu'un service funèbre pour Frédéric serait célébré en l'église Sainte-Gudule, et la lettre suivante me fut adressée de sa part :

« Les membres du gouvernement provisoire de la Belgique viennent, avec un sentiment pénible, s'acquitter du devoir de faire connaître à M. le comte et Mme la comtesse Henri de Merode qu'un service funèbre, en la mémoire de M. le comte Frédéric de Merode, sera célébré de la part du gouvernement, samedi, 20 novembre 1830, en l'église des Saints Michel et Gudule ». Le secrétaire, membre du gouvernement provisoire,

(signé) : J. Vanderlinden.

Cathédrale Saint-Michel à Bruxelles : monument du Comte Frédéric de Merode, par Guillaume Geefs.

Place des Martyrs à Bruxelles : monument du Comte Frédéric de Merode, œuvre du statuaire Paul Dubois.

Le Congrès national ayant reçu la notification de ce service par l'administrateur de la sûreté publique, avec annonce que le chœur de l'église serait réservé à ses membres, s'ils voulaient honorer cette cérémonie de leur présence, M. Constant Rodenbach fit au Congrès la proposition d'envoyer une députation pour assister, au nom de cette assemblée, au service funèbre de mon frère. On s'écria de toutes parts : « Pas de députation, nous y irons tous », et l'assemblée décide qu'elle se rendra en corps au service de Frédéric de Merode. Ce fut pour lui une glorieuse récompense d'avoir perdu la vie pour la cause de son pays, et ce témoignage de reconnaissance nationale fut inscrit sur le monument que lui éleva sa famille dans cette même église ».

Ce monument, dû au ciseau du célèbre sculpteur Geefs, fait encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des visiteurs de la cathédrale Saint-Michel.

A la place des Martyrs, sa mémoire est immortalisée par deux monuments.

Signalons qu'à Berchem, une statue fut érigée près de l'endroit où Frédéric de Merode succomba.

Enfin, une plaque commémorative a été placée dans l'église de Saint-Luperce, en France, dans sa commune, qu'il a quittée pour venir combattre en Belgique.

Notes

(1) « Souvenirs » du Comte Henri de Merode - Westerloo, Sénateur du Royaume, Ancien Envoyé extraordinaire auprès de S.M.I.R.A. Bruxelles Imprimerie Ch. J. A. Greuse 1846.

(2) « Le Journal de la Campagne du Comte Frédéric de Merode » forme le XV[e] chapitre des « Souvenirs » précités. Ce chapitre est rédigé par M. Pierre Peeters, son compagnon d'Armes. P. Peeters devint plus tard Membre du Congrès National et Membre de la Chambre des Représentants pour l'Arrondissement de Turnhout. Une stèle commémorative a été érigée sur la Grand'Place à Westerlo.

(3) La Maison Op de Beeck, où rendit l'âme le Comte Frédéric de Merode, était située à la Befferstraat, n° 26. Elle appartenait à Pierre-François Op de Beeck, « Avoué - Juge suppléant » (19-10-1778 - 28-12-1840) et à son épouse Catherina de Bruyne. Pierre était le fils de Joannes Op de Beeck et de Joanna de Ryck, Administrateur des biens de la famille de Merode dans le pays de Duffel (Communication de S. Ex. l'Ambassadeur Hre L. Borremans - Bruxelles).

Le nouveau Perwez

par Joseph DELMELLE

SUR la carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée de 1771 à 1778 par le comte de Ferraris, Perwez — ou Perwez-le-Marchez, selon la graphie utilisée alors — additionne de douces tonalités d'aquarelle : quelques points d'un rouge pâle (indiquant les lieux habités) cernés de vert tendre (prairies ou jardins), parfois pointillés de vert foncé (massifs boisés), et encadrés de sépia clair ou profond (selon les courbes de relief) pour évoquer les terres agricoles. L'ancien chemin Brunehaut, ou ancienne chaussée des Romains, est souligné de jaune et marque la frontière entre le duché de Brabant et le comté de Namur, en bordure de laquelle la Geete — ou Ghète, Gète — prend naissance.

Claire, prodigieusement intéressante, cette carte nous révèle, discrètement, que Perwez est un endroit de très vieille civilisation, ce que confirment l'**Itinéraire** d'Antonin (dûment interprété !), la découverte — à Jausselette, sur le territoire de la localité — d'un champ d'urnes et de diverses reliques, ainsi que la présence, dans les environs, de tumuli dont certains ont disparu du paysage mais dont quelques-uns n'ont pas été complètement arasés.

L'histoire de Perwez commence donc de très bonne heure. Et « *ce régionaliste acharné, ce grand érudit* » (comme le qualifie Désiré Denuit) que fut Paul Coppe nous le rappelle à la première page de son petit essai sur une célébrité locale : **L'Abbé Louis Courtois, Poète et Artiste du Roman Pays de Brabant** (Imprimerie Havaux, Nivelles, sans date). Paul Coppe écrit en effet :

« *Perwez, en Brabant, officiellement Perwez-le-Marché, n'a-t-il point été un bourg gaulois ? D'importants chemins gaulois y convergent, venant de Liège, Namur, Nivelles et Jodoigne.*

Ce fut un poste de relais sur la chaussée romaine de Bavay à Cologne. Au moyen âge, la Baronnie ou Seigneurie de Perwez s'étendait sur les paroisses de Perwez, Hottomont, Grand et Petit-Rosière, Orbais.

Lorsque Louis XIV marcha à la conquête de la Hollande, il campa à Perwez le 12 mai 1672; il y séjourna encore du 10 au 12 juillet 1675. Perwez fut brûlé par le Maréchal français de Boufflers.

Le cœur calciné de Perwez est encore couvert des ruines de 1940... »

Son petit ouvrage, Paul Coppe, qui était juge de paix suppléant à Perwez, doit l'avoir rédigé à la fin de la seconde guerre mondiale, alors que l'œuvre de reconstruction n'avait pas encore été vraiment entreprise. Le 13 mai 1940, une bombe allemande était tombée sur une mine placée par les Français, provoquant la mort de 33 militaires et civils, la destruction de 125 maisons et des dommages à 450 autres. Quelques jours plus tard, c'est la sévère bataille de Gembloux... gagnée, en fait, par les Français qui ne peuvent toutefois mettre leur victoire à profit, étant contraints de se replier pour éviter d'être pris à revers par les troupes nazies qui, déjà, ont franchi la Haute-Meuse namuroise et atteint la Sambre. Plusieurs obus, lors de la bataille de Gembloux, atteignent Perwez, transformant en brasiers plusieurs demeures ayant été épargnées par la formidable explosion du 13.

Perwez : l'église Saint-Martin est coiffée d'un clocher très pittoresque sommé d'un lanterneau.

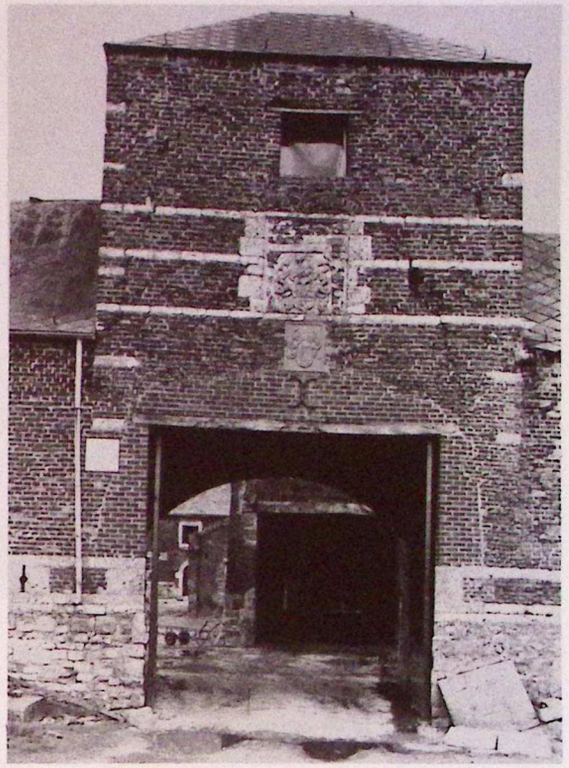

Perwez : le porche de la ferme d'Alvaux date de 1623. On remarquera les armoiries encastrées dans la maçonnerie.

Il est bien évident que, dans sa monographie sur l'abbé Courtois, Paul Coppe ne fait que résumer, très fortement, une histoire comportant quantité d'autres épisodes mémorables... que nous n'évoquerons pas ici. Nous nous bornerons, sans aucune intention tendant à justifier les « fusions » devenues effectives le 1er janvier 1977, à mettre l'accent, brièvement, sur les liens unissant, historiquement, Perwez aux villages qui lui sont à présent rattachés : Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais et Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

Pour ces quatre villages, Perwez a toujours été le « centre » le plus proche, celui où se tenait un marché où l'on se rendait pour vendre les produits de la terre ou pour acheter ce dont on avait besoin. Leurs habitants ont toujours usé du même dialecte, proche parent du wallon namurois. Ils ont subi, au cours des siècles, d'identiques épreuves. Et ils ont été soumis, bien souvent, à une même autorité, celle du seigneur de Perwez ou celle du sire d'Orbais.

Au XIIe siècle, Enguerrand, sire d'Orbais, possédait de grands biens, tant à Perwez que dans les deux Thorembais, à Malèves et, bien entendu, Orbais. Par ailleurs, depuis l'an III de la République, ces divers villages font partie d'un même canton ayant, comme chef-lieu, Perwez. Mais, au cours des siècles, sous l'Ancien Régime, ils ont été, en ce qui concerne l'exploitation agricole des terres et les redevances — fermages, dîmes, etc. — morcelés entre diverses grandes abbayes : Gembloux, Villers-la-Ville, Bonne-Espérance, Floreffe, Florival,... ce qui, cependant, ne devait pas affecter les relations de bon voisinage existant entre eux, les questions d'intérêt ne suscitant généralement des difficultés qu'entre les possesseurs du fonds, seigneurs, abbés ou autres privilégiés.

Et puis, il y a eu la « fusion » qui, bien sûr, n'a pas été acceptée avec joie, sans déchirement, sans récriminations, par une population — celle des quatre localités annexées à Perwez — très attachée à la tradition communale. A présent, les esprits sont apaisés, de nouvelles habitudes ont été prises et une certaine solidarité plus large se manifeste. Perwez, aujourd'hui, est bien davantage que Perwez. C'est un

Ci-dessus : Perwez : la ravissante ferme de Seumaye, ancienne dépendance de l'abbaye de Heylissem, est très bien entretenue par son propriétaire actuel.
Ci-dessous : Perwez : en bordure de l'ancienne voie romaine de Bavay à Cologne, le promeneur découvre une autre exploitation agricole : la ferme Gadaffe, Gadave ou Godave.

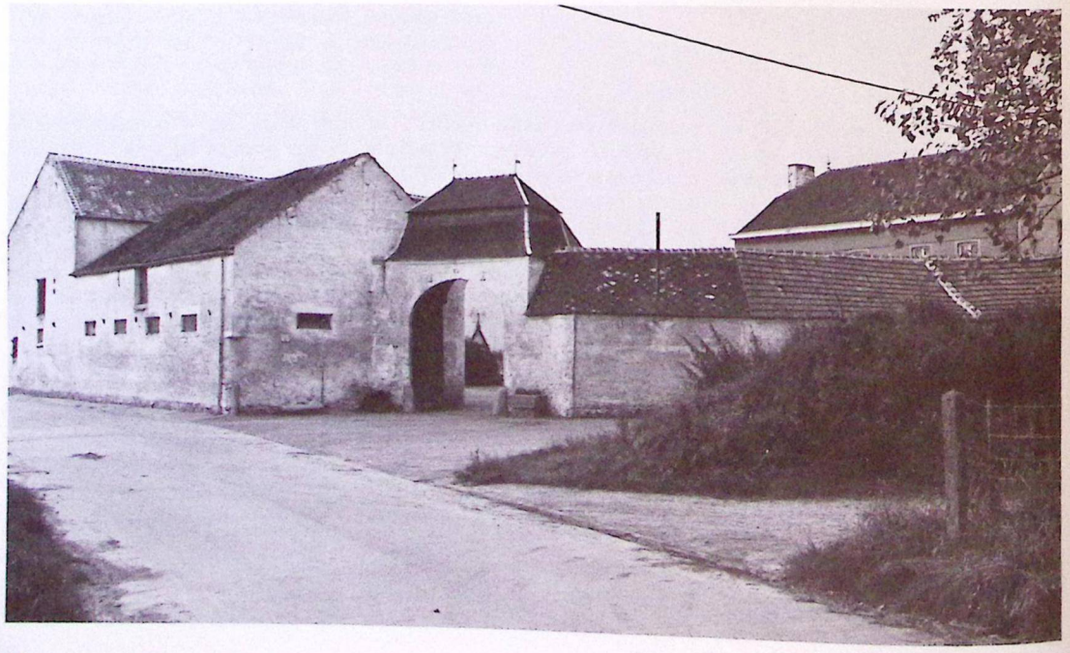

Perwez : nous sommes ici sur les hauteurs du hameau du Mont, point culminant du Brabant (174 mètres d'altitude).

petit monde ayant pris conscience qu'un autre destin s'ouvre devant lui.

L'histoire s'écrit au jour le jour. Celle que l'on enseigne dans les écoles ne retient, finalement, que les événements majeurs de portée générale, ayant marqué de leurs impératifs l'existence de tout un peuple, de toute une région, de tout un pays, voire d'un continent.

Les faits auxquels nous avons fait allusion précédemment appartiennent, pour la plupart, à cette histoire-là. Mais, à côté de celle-ci, il y en a une autre, qui a les dimensions réduites d'une communauté villageoise, ou d'un territoire strictement limité.

En définitive, cette autre histoire, souvent qualifiée de « petite », est plus intéressante, plus révélatrice et, surtout, plus humaine que la première, que l'on appelle « grande ».

Cette autre histoire, la « petite », vit dans la mémoire populaire et, aussi, aux pages des œuvres des écrivains locaux, qu'ils soient poètes, conteurs, chroniqueurs, ou qu'ils évoquent un passé fait de mille et une petites choses diverses. Ces auteurs dessinent fréquemment une sorte de profil psychologique des milieux dont ils sont issus, dont ils sont ou ont été coutumiers, ou parmi lesquels ils vivent ou ont vécu.
Perwez et les villages qui lui sont aujourd'hui rattachés ont donné le jour ou ont nourri, et nourrissent parfois encore, nombre de ces témoins précieux. Nous n'avons nullement l'intention, ici, de les passer tous en revue. Il est bien certain, par exemple, que le Perwézien Alexandre-Joseph Namêche, ecclésiastique qui fut directeur de l'école normale de Nivelles, professeur, puis vice-recteur et recteur magnifique de l'université de Louvain, auteur — par exemple — d'un Cours complet **d'Histoire nationale,** ne peut servir notre dessein. Il en va autrement, sans doute, du bon abbé Louis Courtois qui, toutefois, ayant reçu le sacerdoce, quitta d'assez bonne heure son Perwez natal pour suivre sa vocation et exercer son ministère apostolique ici et là dont, en particulier, à Saint-Géry. Ce prêtre, cependant, était bel et bien représentatif d'un type d'homme caractéristique à ce secteur de la Hesbaye brabançonne. Mais, autre enfant de Perwez ayant vu le jour le 5 novembre 1883, Louis Henrard, qui — après ses études à Louvain — était revenu s'établir comme pharmacien dans son patelin natal, nous a laissé, rédigés en dialecte, des poèmes et des contes dont la valeur documentaire est plus sûre et plus grande. Citons aussi, toujours en ce qui concerne Perwez, Paul Coppe, dont il a déjà été question, particulièrement attiré par tout ce qui avait trait au folklore... et dont les **Notes folkloriques destinées à l'Histoire de Perwez-le-Marché** sont malheureusement demeurées inédites ; ainsi que nos contemporains Jean Jauquet, qui ne cesse d'accumuler les matériaux relatifs au passé des lieux ; Jean Flesch, poète dialectal et artiste peintre ; et sa fille, Andrée Flesch, qui, poète, s'exprime tant en « patois » qu'en français.

Perwez : la chapelle Saint-Roch, simple mais jolie, fut édifiée en 1636. Elle se dresse en bordure de la route d'Aische-en-Refail.

Les villages « fusionnés » contribuent à l'enrichissement d'un patrimoine littéraire dont les dehors modestes camouflent l'intérêt. Thorembais-Saint-Trond se souvient des frères Adolphe (ou Alphonse) et Charles Hanquet. Le premier, qui a utilisé le wallon — tout comme son cadet ! — et signait ses poèmes, ses chansons et ses contes du pseudonyme de « Zante di Titchènèdas », possédait un talent heureusement descriptif. Quant au second, il a introduit, dans ses chansons, cet esprit tout de malice paysanne qui fait partie, en indivis, de l'héritage d'une population qui, terrienne, un peu méfiante de nature, sait plaisanter, tourner le citadin en ridicule et rire de bon cœur.

L'écrivain qui, au premier chef, mérite de retenir notre attention est, incontestablement, le regretté Désiré-Joseph d'Orbaix. Fils du maître d'école de Thorembais-les-Béguines, né au cœur même de ce village qui devait demeurer durablement au centre de son inspiration — même après son installation à Uccle-Bruxelles —, il a passé toute son enfance et une bonne partie de sa jeunesse avec les villageois. Et son œuvre, rédigée exclusivement en français, magnifie Thorembais-les-Béguines, ses environs et, plus largement, toute la Hesbaye. Nous ne l'avons rencontré qu'une seule fois, durant la dernière guerre, quelques semaines avant sa disparition inopinée. Lorsqu'on l'a conduit au cimetière, respectant une vieille coutume champêtre, des gens de son village ont déposé, sur son cercueil, une gerbe de blé. Car le blé que l'on met en terre est promesse de résurrection, de moisson, d'éternité !

Poète, conteur et romancier, Désiré-Joseph d'Orbaix — dont une plaque, apposée sur le bâtiment où il fit ses premières armes comme instituteur et où il avait vu le jour, rappelle le souvenir — nous a laissé de nombreux titres. Et il convient, avant de parcourir les campagnes qui font la ronde autour de Perwez, d'en prendre ou reprendre l'un ou l'autre, afin de comprendre et d'apprécier tout ce qui fait le charme discret mais insinuant, monotone en apparence mais multiple et varié pour qui sait regarder, de ce coin de Hesbaye.

Dans son roman **Le Cœur imaginaire** (Editions des Artistes, Bruxelles, 1942), Désiré-Joseph d'Orbaix (dont il faut aussi lire ou relire, entre autres volumes, **Vies agrestes, Le Temps des Coquelicots** et **La Campagne enchantée)** nous entretient de son univers paysan, de son plateau limoneux, de sa campagne :

« En été, elle avait la couleur du pain qui sort du four ; l'automne, celle des pailles brunes ; le printemps venait y faire des cercles verts...

Autour des jardins et des prés, je découvris combien les haies d'un pays monotone peuvent dispenser de fraîcheur et devenir vibrantes des amours de tous les oiseaux...

Je marchais sur la route, rendue à une poussière silencieuse ; des rappels de cailles dans les chaumes, l'odeur de la plaine, les fumées de la saison m'apprirent à respirer la première leçon de la terre...

Sur les maisons tremblait le ciel de septembre : une lumière ambrée caressait les vergers étincelant de fruits...

Je regardais la neige évaluer son horizon, prendre au loin ses distances, calculer ses propres mesures. Soudain, elle accourut à travers les prés et les haies, pour effacer les toits et créer de nouveaux jardins...

Le printemps le revit joyeux derrière son attelage ; on le vit marcher sur l'argile, sifflant comme l'oiseau ou bourdonnant comme l'abeille. La terre s'habilla de neuf pour la fête des fleurs ; l'été la couvrit de paille : les jours furent longtemps bleus, puis l'automne revint...

O village roman, que veillent des peupliers, ton ciel est plein de ramiers et tes enclos gémissent de tourterelles. Sur ces ailes et dans ces plaintes tourne une histoire qui a la couleur de ce pays et de ma vie... »

Dans cette œuvre-là, comme dans les autres du même auteur, il est évidemment beaucoup question de l'école du village, qui « *est à pignons... tirée des moellons du pays* » (et faite également de briques) mais, aussi, de l'église et de certaines fermes : « *Sur le toit de la grange ruisselait un peuplier d'Italie et la porte charretière était surmontée d'un pigeonnier monumental...* »

Cette région est dédiée à Cérès et l'existence y est déterminée, d'abord et surtout, par la terre et le temps. Ce qui la renouvelle en la diversifiant, ce sont les saisons. Et ce qui la caractérise, au premier chef, et l'embellit, ce sont principalement ces grosses fermes dont il nous faut parler à présent.

Il n'est guère de fermes plus remarquables que celles qui sont fermement implantées, depuis — bien souvent — de longs siècles, dans le sol de Perwez et des communes maintenant absorbées administrativement et territorialement par ce centre.

Citons, sans vouloir être exhaustif, celles que voici :

— **Perwez :** fermes d'El Sarte ou de la Sarte (1760, vers Grand-Leez), de Jausselette (au hameau de ce nom), d'Al Vaux ou d'Alvaux (près de Warichet, imposant ensemble avec portail d'entrée armorié), d'Agnelée (près du chemin de Jauche, ancienne dépendance de l'abbaye de Florennes), de Seumaye (vers Petit-Rosière, ancien prieuré norbertin déjà cité en 1153) et de Gadaffe, Godave ou Gadave (à proximité de la source de la Grande Gète). Cette dernière, de l'avis de Paul Coppe, aurait été, à l'origine (XVe siècle) une taverne, dite « del Chaulterie », avec relais et brasserie. Elle appartint, à l'aube du XVIe siècle, à Jean Gadaffe de Frumont. Dévastée en 1578 par les

Thorembais-Saint-Trond : depuis des siècles déjà, ce mégalithe, dénommé, dans la région, la « Grosse Borne », semble veiller sur les cultures. En 1971 (photo ci-dessus) elle se dressait toujours altière et impavide ; en 1981 (photo ci-dessous) la voici affaissée victime probablement des manœuvres maladroites d'un tracteur.

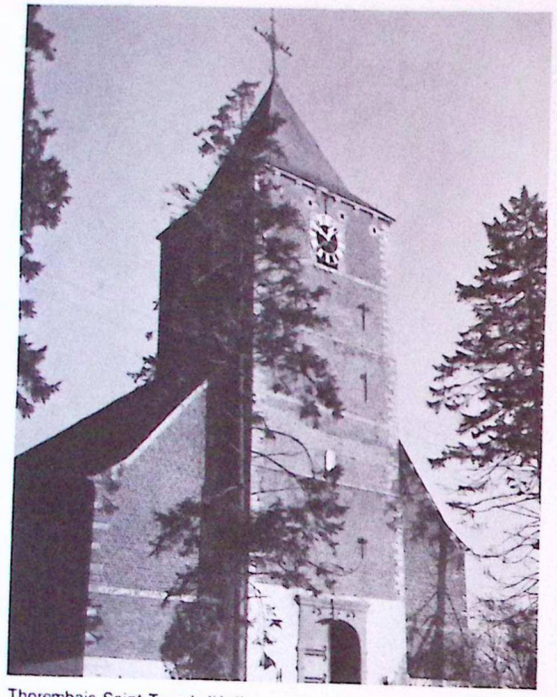

Thorembais-Saint-Trond : l'église paroissiale, dédiée, comme il se doit à saint Trond, est un modeste sanctuaire élevé en 1785, bien que la base de la tour soit plus ancienne.

Eglise Saint-Ulric et Sainte-Cornélie à Malèves : monument de Louis de Stradiot et de son épouse, Marguerite de Berghes (XVI[e] siècle). Il s'agit d'une sculpture d'une qualité exceptionnelle tant par son style que par sa précision.

troupes de Don Juan d'Autriche, elle fut reconstruite en 1620 mais endommagée, deux ans plus tard, par les Hollandais.

— **Thorembais-les-Béguines :** fermes (entre autres) del Porte ou de la Porte (vers 1620), de Cocquiamont (ou Coquiamont, déjà mentionnée au XIIIe siècle, ancienne propriété de l'abbaye de Villers-la-Ville, magnifique corps de logis avec perron, pierre sculptée aux armes de Martin de Cupis de Camargo) et de Mellemont (ou de l'Abbaye).
Autrefois propriété des Cisterciens de Villers-la-Ville, Mellemont rassemble ses bâtiments autour d'une vaste cour centrale. L'aspect défensif de l'extérieur a été partiellement maintenu. Le monumental porche d'entrée, creusé d'une niche et orné des armes abbatiales avec devise, est surmonté d'un colombier. La grange, à sept travées, a été construite en 1687 et plus d'une fois restaurée. Les écuries sont bellement voûtées (1). Une conserverie est établie sur le territoire de la localité.

— **Thorembais-Saint-Trond :** fermes du Long-Pont, du Baty (ou Battis), d'Odenge (ou Odvrenge) et de Limelette. Celle-ci était jadis annexée au domaine de Walhain et appartint, croit-on, à un sire de Limelette, vassal du seigneur de Perwez, d'où son appellation.

— **Orbais :** ancienne ferme de Gobart (ayant été convertie en maison de repos pour vieillards), fermes de Florival (1787, appelée autrefois cense de Malèves, ou Malèvre, et ayant appartenu à l'abbaye brabançonne dont elle a gardé le nom; elle est située à environ 2 km au N-NE de l'église), de la Grande Odenge, de la Petite Odenge, Stevenart, et Vrancx.

Malèves-Sainte-Marie-Wastines : ancienne ferme Delpierre et plusieurs autres toujours en activité.
Outre ces vieux bastions agricoles, dignes de la meilleure des attentions, il y a tant et tant d'autres édifices — sans compter les paysages ! — qui méritent d'être découverts et examinés à loisir.

Sont à placer, au premier rang, les églises de :

— Saint-Martin, à Perwez, caractérisée par son clocher à « *campanes séparées d'une lanterne à pur dessin* » (Charles Gheude, dans **A mon Roman Pays**). Elle est d'origine ancienne mais a subi des remaniements, additions et restaurations qui l'ont défigurée. Le mobilier est, sauf exception, du XIXe siècle. On y trouve une Vierge Renaissance, un saint Charles Borromée du XVIIIe siècle, quelques tableaux dont une *Flagellation* très réaliste du XVIe siècle.

— Notre-Dame, à Perwez, qui abrite quelques œuvres d'art.

— Saint-Martin, à Thorembais-les-Béguines, édifice du XIXe siècle possédant un très beau mobilier, des fonts baptismaux de la fin du gothique et une copie du *Saint Martin* de Van Dyck. Les orgues (vers 1720), naguère restaurées, sont l'un des plus beaux instruments du genre de tout le Brabant.

— Saint-Trond, à Thorembais-Saint-Trond, qui date du XVIIIe siècle, est à voir tant pour ses statues que son mobilier en général. A l'extérieur, une dalle funéraire du XVIe siècle montre un transi flanqué d'un sablier.

— Saint-Lambert, à Orbais, édifice mononef de 1762, dont le mobilier comprend, curieusement, un confessionnal pour sourds compris dans la maçonnerie. Deux tableaux, quelques sculptures de valeur et une pierre tombale blasonnée de 1781, placée sous le jubé, confèrent un supplément d'intérêt à cette église qui détient quelques très belles orfèvreries (comme les autres sanctuaires cités) et, en outre, un manuscrit de la première moitié du XIIe siècle désigné sous le nom de « Psautier de sainte Wivine ». Elle occupe croit-on, l'emplacement où s'élevait, il y a bien longtemps, le château des sires d'Orbais.

— Saint-Ulric et Sainte-Cornélie, à Malèves, construite par l'architecte nivellois Coulon au siècle dernier. Les vitraux armoriés évoquent les anciens châtelains du village. Quantité de dalles funéraires, dont certaines très remarquables, sont à détailler. D'une exceptionnelle qualité est le monument de Louis de Stradiot et de son épouse Marguerite de Berghes, qui date du XVIe siècle et est l'un des plus remarquables du pays par la délicatesse raffinée de la sculpture tant des personnages que des attributs héraldiques.

— Notre-Dame de l'Assomption, à Sainte-Marie, réédifiée en 1908 mais ayant gardé sa façade romane et son ancienne sacristie. La tour est flanquée d'une tourelle d'escaliers. Le mobilier est de diverses époques : XVI[e], XVIII[e] siècles... et quelques pierres tombales rappellent d'anciens desservants de la paroisse.

— Saint-Jean-Baptiste, à Wastines, reconstruite en 1855 mais conservant son antique tour romane. Le mobilier, une statue du Baptiste datant du XV[e] siècle, un rustique Christ en Croix du XVI[e] ainsi que les pierres tombales réunies dans le porche ont droit à l'attention du visiteur (2).

On le voit : les raisons qui justifient le déplacement sont aussi nombreuses que fondées. Bien plus nombreuses que l'on pense puisque bien d'autres

Thorembais-les-Béguines : la ferme de Mellemont, qui relevait jadis de l'abbaye de Villers, est l'une des plus belles et des plus vastes du pays. A l'extérieur, elle a encore gardé, en partie, son caractère défensif.

viennent s'y ajouter parmi lesquelles il convient de retenir :

— le nouvel hôtel communal de Perwez;

— quantité d'oratoires et de chapelles dont, sur Perwez même, ceux ou celles dédiés à Notre-Dame des Affligés, sainte Madeleine, à Notre-Dame de Hal (à Mont-de-Perwez) ou saint Roch (construite en 1636), ainsi que ceux dits de Faussellotte et du Bois-Sacré-Madame; sur Thorembais-les-Béguines, la chapelle du Long-Pré; à Thorembais-Saint-Trond, la chapelle de Notre-Dame de Bonne Espérance (de plan octogonal, assez vaste construction de 1820) et celle des Cinq-Etoiles, également consacrée à Notre-Dame (1949); les chapelles Saint-Donat et Saint-Roch à Orbais; et, sur Malèves-Sainte-Marie-Wastines, la chapelle dite de Mellemont et une autre, isolée dans les champs, qui date de 1752 et est placée sous le patronage de Notre-Dame des Affligés;

— les presbytères de Thorembais-Saint-Trond (de type norbertin, 1775-1779), de Malèves-Sainte-Marie (XVII[e] siècle) et de Wastines (XVIII[e]);

— la Maison Hanquet, à Thorembais-Saint-Trond (1820, exemple typique de demeure bourgeoise rurale d'autrefois), l'ancien béguinage de Thorembais-les-Béguines (immeuble ancien, restauré et partiellement reconstruit, ayant malheureusement perdu tout caractère), le vieux moulin hydraulique, délabré, de Thorembais-Saint-Trond, etc.

Ce n'est pas tout, pas encore, puisque

Bien que coincé entre l'autoroute Bruxelles - Namur et la route Wavre - Perwez, Orbais fleure encore bon la campagne.

nous nous sommes abstenus, jusqu'à présent, de parler de ce mégalithe d'origine incertaine qu'est la « Grosse Pierre » de Thorembais-Saint-Trond; de faire état de l'existence d'un magnifique massif boisé : le bois de Buis (où il y a quelques belles promenades à faire) sur Thorembais-Saint-Trond; de parler du bois de Namur, sur Orbais, et des vestiges du bois de Malèves; de vous conduire sur les rives de la Gète (ou Grande Gète), de la Jausselette ou de l'Orbais; et de vous inviter à vous diriger vers le hameau du Mont, ou des Monts, à Perwez... où se situe, entre Respaille et le bois de Grand-Leez, tout à l'extrémité du territoire provincial, le point culminant du Brabant : 174 m. De cet endroit désert, le regard investit d'amples espaces. Perwez est là, épinglé par son clocher bicampanulé. Entre le « sommet » où nous sommes arrivés et la localité, il y a la fontaine dite des Loups, la vieille chaussée romaine ou Brunehaut — qui n'est plus qu'un chemin de campagne — et la source de la Gète. Une rangée de poteaux jalonne une ligne de chemin de fer qui, construite il y a un siècle par les Anglais, subsiste bien que n'y circule jamais aucun convoi. A l'ouest, les frondaisons du bois de Buis masquent l'horizon. De l'autre côté, c'est une autre province, celle de Namur, avec Liernu, le parc de Jennevaux, l'église de Meux, le clocher de Saint-Denis. Aische-en-Refail et son château ne sont pas très éloignés. Et c'est à une portée d'arquebuse que l'Orneau, qui s'éloigne vers Gembloux, le magnifique village d'Onoz et la Sambre, prend naissance.

---

(1) Consultez notre essai sur **Les deux Thorembais, la Hesbaye et la Guerre de deux cents ans entre le Brabant et Liège,** Prix Edgard Spaelant de la Province de Brabant, Editions Oyez, Bruxelles & Louvain, 1976 (ouvrage épuisé).

(2) Les **Notes pour servir à l'Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant** du comte J. de Borchgrave d'Altena et d'Y. Varlez-Toussaint, relatives à l'Arrondissement de Nivelles, II, suite, éditeur non mentionné, Bruxelles, 1961, fournissent, à l'amateur, de nombreuses précisions au sujet des divers édifices religieux signalés ici.

BRABANT WALLON

Brabant, douce contrée, comme ta nature est belle
Avec des bouleaux blancs qui bordent les chemins
Et dans le matin clair, comme une demoiselle
La mésange gracieuse s'empare de mon jardin.

J'habite cette région, refuge des poètes
Puisque des chants d'oiseaux y font vibrer les cœurs
C'est mon Brabant Wallon, c'est lui qui m'a vu naître
Et à lui je confie mes joies et mes douleurs.

J'aime ses maisons claires, ses parterres qui fleurissent
De mille et une couleurs, tel un conte de fée
Et dans les chemins creux, les serments qui se glissent
Le soir, sous la tonnelle, il fait si bon rêver.

Ses bois qui sont peuplés d'insectes et d'oiseaux
Les troncs bien alignés qui vers le ciel s'élancent
Et ses parterres fleuris me paraissent si beaux
Quand ils mettent pour moi leurs habits de dimanche.

J'ai humé la senteur du thym, de la lavande
Je connais les cailloux de ses petits sentiers
Et l'odeur du blé mûr près des fermes riantes
Quand juillet, doucement, commence à le dorer.

Brabant, comme ta contrée est douce pour rêver
Il y a sur ton lac un saule qui se penche
Tandis que des canards viennent y barboter
Parmi les cygnes fiers à la parure blanche.

Et tes cloches qui tintent de toutes tes églises
Sous le toit des maisons, elles semblent résonner
Celles des jours heureux et celles des jours tristes
Celles des heures joyeuses et celles qui font pleurer.

Te dire combien je t'aime, Brabant de ma jeunesse
Le bonheur que tu offres n'est pas à expliquer
Je voudrais, simplement, te donner ma vieillesse
Et mes tout derniers jours, à toi les réserver.

Andrée FLESCH

PRESBYTERES EN BRABANT 14

par Yvonne du JACQUIER,
archiviste honoraire
de Saint-Josse-ten-Noode

WAVRE
Place de la Cure

Le doyenné se cache derrière l'église. Un haut porche à colombier donne accès à un jardin abondamment fleuri.
Le bâtiment principal, tout en largeur, a deux petites ailes en retour. Il a été construit aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Un perron élégant lui donne une allure de château. Un rideau d'arbres — appartenant d'ailleurs à une autre propriété — constitue une toile de fond sur laquelle se détache la blanche demeure.
L'ensemble a une allure seigneuriale. De la cour-jardin on jouit d'une fort belle vue sur l'église décanale toute proche.

DION-LE-VAL

La cure, l'église et les dépendances du château entourent une place demeurée sylvestre malgré l'élargissement de la route. L'ensemble est classé y compris les arbres qui donnent un bel équilibre au site.
Le presbytère porte les millésimes 1773 et 1775. Il est précédé d'une vaste basse-cour entourée de dépendances ce qui, au premier abord, pourrait le faire prendre pour une ancienne ferme. Cependant, l'inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée qui domine le perron, prouve que le bâtiment était bien destiné au desservant de la paroisse « Ad onus Pastoris - 1775 » (à l'usage du curé - 1775).
Les curés de Dion-le-Val (comme beaucoup d'autres d'ailleurs) ont vécu diverses tribulations (occupation autrichienne, ressac de la guerre des paysans, invasion des Sans-Culottes). C'est avec les Français que Guillaume-Joseph Allart, curé de 1796 à 1803, eut maille à partir. Des cavaliers ayant voulu s'introduire au presbytère par la force, il fit le coup de feu et parvint à les mettre en fuite. Mais les soldats, revenus en nombre, eurent le dessus. Le pauvre curé n'eut d'autre ressource que de prendre le large et d'aller se cacher au moulin de Grez avec un parent qui lui avait prêté main-forte.
Nous avons trouvé ces détails pittoresques dans la monographie écrite par le curé Spillemaekers (1898-1904) qui a été mise aimablement à notre disposition par M. l'abbé Donnez, actuel curé de Dion-le-Val. Il est rapporté aussi que les gens du pays désignaient les soldats de la République sous le nom de « cravattes ». Pourquoi ?

BONLEZ

Tout près de l'église, la belle cure à deux niveaux, précédée et suivie de jardins, est complètement entourée de murs. Les fenêtres sont encadrées de pierre blanche ; la porte d'entrée est surmontée d'un larmier légèrement incurvé et d'une imposte ajourée.

CHAUMONT

La cure et l'église sont plantées sur un promontoire.
Le presbytère fut construit aux XVII[e] et XVIII[e] siècles sur les sous-structures d'un ancien château fort dont une baie ou porte reste partiellement visible.
La propriété est enclose et l'on y accède par un pittoresque portail décoré de verdure.
Quant au bâtiment principal, il a l'aspect, avec ses moellons de grès blanc et de grès ferrugineux, d'une solide et confortable maison de campagne.

SART-RISBART (OPPREBAIS)
Rue de l'Etang 3

La cure est vraiment accolée à l'abside de l'église. Il s'agit d'une solide demeure en briques à deux niveaux et demi. La porte est surmontée d'un gracieux motif en éventail.

ROUX-MIROIR
Rue du Patruange, au chevet de l'église

La propriété est emmuraillée. Un porche à pilastres donne accès au corps d'habitation daté de 1729, millésime inscrit sur la porte d'entrée, très élégante avec son imposte en plein cintre sous un fronton Renaissance en arc brisé.
Le presbytère, nous a-t-on dit, est sans histoire, mais nous avons découvert que le village eut son héros local, en la personne d'Antoine Constant qui prit part à la guerre des paysans. Henri Conscience l'évoque dans son ouvrage, sous le nom de Général Constantin de Roux-Miroir. Il semble que le personnage réel fût une sorte de tête chaude qui, après avoir participé à la guerre des paysans fit, comme bon nombre de nos compatriotes, confiance aux Français qui — croyaient-ils — nous apportaient la liberté. Constant fut nommé agent municipal mais, probablement déçu par la réalité des choses, il se mit en 1798 à la tête d'une bande de paysans révoltés et connut un certain succès. Toutefois, il ne put tenir longtemps face à une troupe armée et organisée ; fait prisonnier par l'occupant, il fut condamné à mort et fusillé à Tournai le 3 février 1799... Sic transit gloria mundi ! Pauvre Antoine Constant !

GREZ-DOICEAU
Place E. Dubois, 2
(paroisse de Grez)

Le presbytère, à front de la place, est suivi d'un grand et beau jardin. Il s'agit d'une élégante maison patricienne en briques, avec façade percée de fenêtres à linteaux légèrement incurvés. A signaler la porte surmontée d'un larmier à clé et décorée d'une très gracieuse ferronnerie. L'immeuble du XVIII[e] siècle, remanié au XIX[e], donne une impression de déséquilibre par une singulière répartition des fenêtres (trois à gauche de la porte, tandis que le mur de droite est aveugle ; même remarque pour l'étage qui comporte cinq fenêtres à gauche, puis un mur plein).
Mme Muraille-Samaran, secrétaire administrative de l'Institut d'Etudes Médiévales de l'Université Catholique de Louvain, qui fait des recherches sur le passé de Grez-Doiceau, a bien voulu nous signaler une petite anecdote assez amusante qui s'est passée au siècle dernier lors des luttes politiques entre catholiques et libéraux ; on sait combien ces démêlés prirent souvent une forme aiguë. En 1878, le curé Dubois fut aux prises avec certaines de ses ouailles qui avaient écouté les sirènes libérales ; sans doute fit-il, comme la plupart de ses confrères, des prônes agressifs ; à titre de représailles, les libéraux vinrent corner devant le presbytère et même lancer des pierres dans les vitres.
Les hommes ne changent guère au cours des siècles.

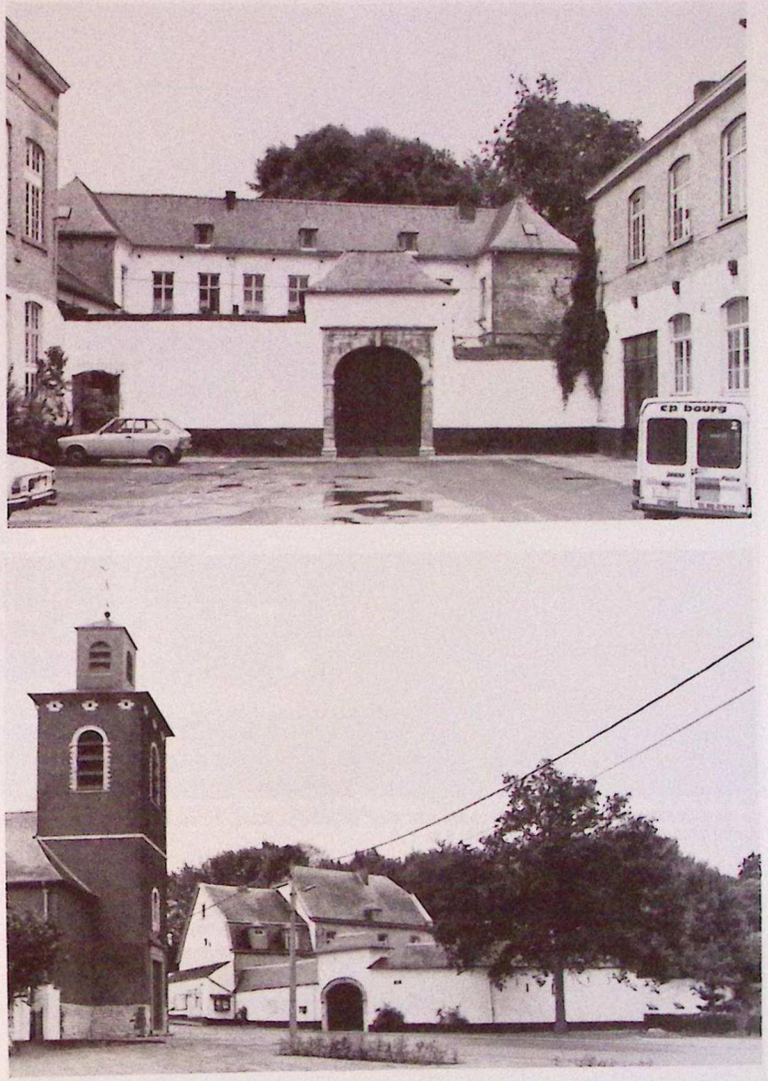

En haut de la page : la cure de Wavre, construite durant les XVII[e] et XVIII[e] siècles, forme un imposant ensemble d'allure seigneuriale.
Ci-dessus : le presbytère de Dion-le-Val (1773-1775) est une robuste construction précédée d'une vaste cour et flanquée de dépendances

BOSSUT-GOTTECHAIN
(Paroisse de Bossut)

Ici, comme à Incourt, le clergé a quitté l'ancien presbytère situé au chevet de l'église paroissiale Notre-Dame. Il s'agit d'une véritable demeure abbatiale, à deux niveaux élevés, surmontée d'un fronton classique. Un très bel escalier intérieur en chêne sculpté conduit aux étages.
La maison fut édifiée en 1780 par le chanoine De Busscher de Louvain (Bossut à l'époque dépendait du chapitre de Louvain).
Aujourd'hui à Bossut la vie s'écoule agréablement ; les fenêtres sont fleuries ; le bourg est paisible. On a peine à croire que des bourrasques ont pu l'ébranler et notamment les ressacs de la Révolution française.
Sur le territoire d'Archennes, commune toute proche, se trouvait l'abbaye cistercienne de Florival qui n'échappa ni à la vigilance, ni à la cupidité des oc-

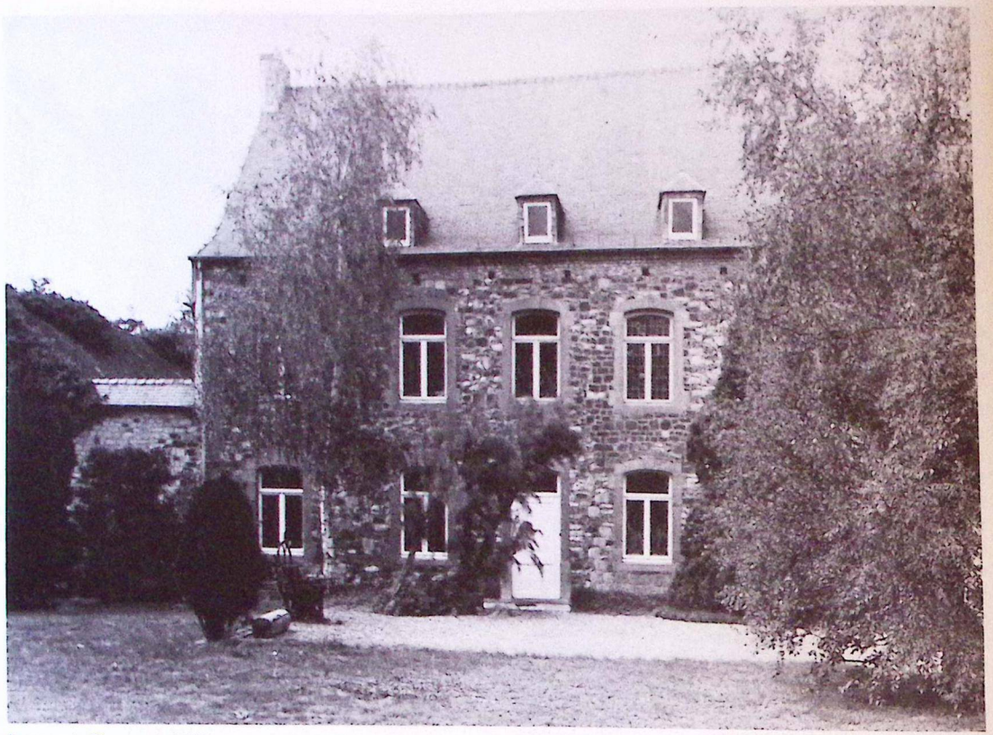

La cure de Chaumont, édifiée au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, a l'aspect, avec ses moellons de grès blanc et de grès ferrugineux, d'une confortable maison de campagne.

Le presbytère de Roux-Miroir, daté de 1729, se caractérise par son élégante porte d'entrée avec imposte en plein cintre sous un fronton Renaissance en arc brisé.

cupants. En 1798, le monastère fut vendu comme bien d'église et pratiquement détruit. La dernière abbesse, Ursule de Bauloye, se réfugia au presbytère de Bossut où elle mourut en 1802 désespérée certainement d'avoir vu détruire son couvent et disperser ses sœurs. Cela fait partie des drames qui secouent périodiquement l'humanité.

Une plaque, encastrée dans le mur extérieur de l'église, marque la tombe et rappelle la mémoire d'Ursule de Bauloye.

La belle demeure est occupée actuellement par des Bénédictines qui lui gardent ainsi son caractère religieux.

Quant au curé, il a émigré, comme à Incourt, vers une demeure attenante à l'école et située place des Combattants, 4. Moins aristocratique certes que l'ancien presbytère, elle a cependant un cachet certain. Perpendiculaire à la place, elle porte l'inscription NTI Maréchal - 1822.

Au pignon extérieur, une autre plaque plus récente évoque de façon simple et touchante le souvenir d'une Mademoiselle Marie-Thérèse Delgoffe (1891-1952) qui fut, durant quarante-cinq années, une maîtresse d'école exemplaire : presque un demi-siècle d'intelligence, de bonté, de compréhension et d'amour de la jeunesse.

NODEBAIS
A côté de l'église

Nodebais est un lieu privilégié. Nous y avions vu déjà, au sud du château, l'exquise chapelle Notre-Dame de Bon Secours si bien décorée par les céramiques de Max vander Linden.

La cure aussi est belle, dissimulée derrière un haut mur. Le porche est surmonté d'une croix tréflée. Du bâtiment initial qui daterait de 1695, il subsiste la porte en plein cintre ; le reste du logis remonte au XVIII[e] siècle et a subi encore des transformations. Ici, comme en plusieurs endroits de la région, on découvre, sous la corniche, une jolie frise en gouttes.

La maison chaulée de blanc est à demi-couverte d'ampélopsis et bordée de parterres aux fleurs simples qui lui confèrent un charme rustique.

Une plaque insérée dans la façade de l'église nous apprend que Monseigneur Edmond Joseph Evrard, né à Nodebais en 1848, fut doyen de la Collégiale des Saints Michel et Gudule à Bruxelles.

Il faut, au passage, voir la chapelle funéraire de la famille Michaux-vander Linden que l'excellent céramiste a aussi très bien décorée.

TOURINNES-LA-GROSSE
Place communale, 1

Nous nous trouvons devant un haut mur percé d'un porche à colombier. Un calvaire a été édifié dans le prolongement de la façade. Il s'agit d'une ancienne ferme qui fut transformée en presbytère vers le milieu du XVIII[e] siècle.

L'intérieur est plutôt décevant. A signaler pourtant un beau départ d'escalier, des balustres et une rampe en chêne sculpté.

L'imposante cure de Bossut, à deux niveaux, surmontée d'un fronton classique, fut bâtie, en 1780, à l'initiative du chanoine De Busscher de Louvain.

L'intérêt de Tourinnes-la-Grosse réside surtout dans le site général formé par la cure, l'église remarquable et quelques maisons du XVIII[e], le tout entourant une placette qu'ombrage un majestueux marronnier.

S'il ne passait quelques voitures, on pourrait se croire reporté de deux siècles dans le temps.

Au cours des âges, Tourinnes-la-Grosse appartint alternativement à la Principauté de Liège et au Duché de Brabant ; c'est pour cela qu'elle fut parfois dénommée Tourinnes-la-Flamande.

(à suivre.)

Voir également « Brabant » n[os] 2 et 4/1978, n[os] 1, 2, 4 et 6/1979, n[os] 1, 5 et 6/1980, n[os] 1, 3, 5 et 6/1981.

Le presbytère de Nodebais, qui remonte dans ses grandes lignes au XVIII[e] siècle, est à moitié couvert d'ampélopsis qui lui confèrent un charme éminemment rustique.

vient de paraître

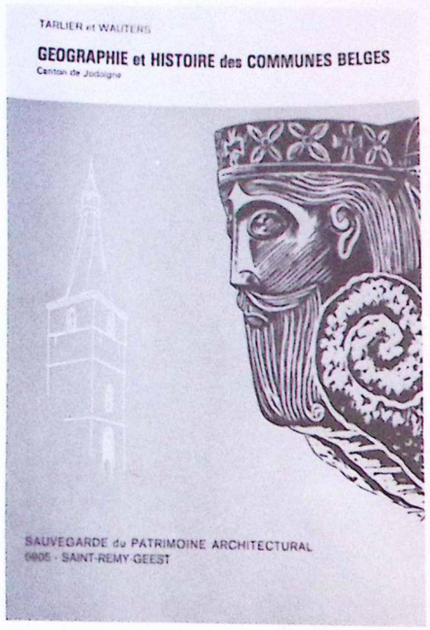

COMMUNES BELGES — Canton de JODOIGNE » (1) qui vient de sortir des presses de « Culture et Civilisation » à l'initiative d'un éditeur qui a ceci d'original, c'est de ne poursuivre aucun but commercial mais uniquement de recueillir des fonds pour la restauration intérieure d'un édifice public et communautaire (l'église Saint-Remy).

Notre propos n'est d'ailleurs pas de vouloir résumer ce copieux « dictionnaire » historique brabançon de quelque 470 pages de texte très documenté, fort opportunément complété d'un memento bibliographique et d'un tableau des courbes démographiques du Canton de Jodoigne depuis 1831 et jusqu'à fin 1980, mais de faire ressortir l'effort louable de l'association éditrice de l'avoir enrichi d'une iconographie absolument remarquable de 80 planches reproduisant quelque 250 monuments, sites et objets d'un patrimoine artistique, architectural, religieux, rural, civil, révélateur de l'intérêt souvent insoupçonné de cette région wallonne.

Tous les bibliophiles avertis savent qu'il n'existait, à ce jour, des éditions originales ni des réimpressions de ces auteurs, consacrées aux cantons wallons et à l'arrondissement de Louvain, aucun ouvrage illustré. Voilà donc une lacune comblée et du véritablement inédit qui va réjouir tous les « historiophiles » et les autres qu'intéresse la remontée aux sources généalogiques de la culture de ce roman terroir de l'est brabançon.

---

(1) Jules TARLIER et Alphonse WAUTERS - 560 pages, Edit. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL - 5905 Saint-Remy-Geest - 1.290 F + frais d'envoi - Tirage limité. L'ouvrage est en vente au siège de notre Fédération, 61, rue du Marché-aux-Herbes à 1000 Bruxelles.

UN véritable fléau dont le pays de Jodoigne fut le centre est la multiplicité des accusations de sortilèges dont furent victimes presque toujours des femmes dont le « crime » était de vivre dans la misère et l'isolement, ou d'avoir perdu la raison.

Pour la seule année 1624, on brûla comme sorcières : le 14 juin Jeanne Gerlase, le 15 du même mois Catherine la Gentille, le 16 Marguerite de Masbourge, le 9 juillet Marie le Changelon et Marie de Surleau, le 18 du même mois Madeleine Dumont, Marie de Fercier et Marie Motteau, le 5 août Guillaume Cox... soit pas moins de 9 bûchers en moins de 2 mois !

Et encore le bourreau eut-il pu poursuivre son ouvrage si Quaresme de Jodoigne et sa femme, ainsi que la veuve Cirket de Huppaye ne s'étaient enfuis, craignant d'être accusés. On savait en effet depuis le régime absolutiste et inquisitorial instauré à l'avènement de Philippe II qu'il suffisait d'être soupçonné pour être condamné et que si on ne disait pas oui à toutes les questions posées par le Tribunal, la torture se chargeait d'arracher des aveux au plus innocent...

Ces exactions devaient sérieusement ternir la fin du règne de l'Archiduchesse Isabelle malgré ses louables tentatives avec l'Archiduc Albert d'adoucir le joug des Habsbourg d'Espagne sur les Pays-Bas du Sud.

Cette évocation « judiciaire » n'est qu'un aspect anecdotique du prodigieux mémorial archéo-historio-géographique que constitue l'ouvrage « GEOGRAPHIE et HISTOIRE des

Saint-Remy-Geest : panorama.

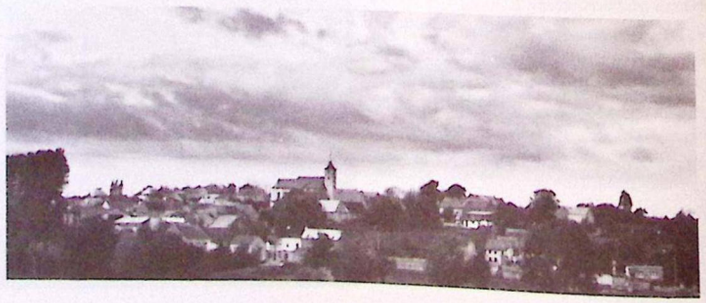

avis - échos - avis - échos

Visites des Serres Royales de Laeken

Tous les ans, au mois de mai, les splendides Serres Royales de Laeken, aménagées à l'initiative de notre grand roi bâtisseur et urbaniste, Léopold II, ouvrent leurs portes au public. Tous les ans également, des milliers de touristes, excursionnistes, promeneurs, étudiants, écologistes et passionnés de botanique profitent de cette occasion qui pour découvrir, qui pour redécouvrir — car on ne se lasse jamais d'un pareil spectacle — la magnificence et la luxuriance de ces parterres qui courent tout au long des galeries où plantes, arbres et fleurs exotiques se partagent la vedette, sans parler de la fascinante beauté du Jardin d'Hiver, qui mérite à lui seul le déplacement.

Pour ne pas faillir à ce qui, désormais, est devenu une tradition, les Serres Royales de Laeken ouvriront à nouveau leurs portes au public, en mai 1982, aux jours et heures ci-après :

Samedi 1er mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement ; de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Dimanche 2 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement ; de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Lundi 3 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement.
Mardi 4 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement.
Mercredi 5 mai : de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Jeudi 6 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement.
Samedi 8 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement ; de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Dimanche 9 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement ; de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Lundi 10 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement.
Mardi 11 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement.
Mercredi 12 mai : de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Jeudi 13 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement.
Samedi 15 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement ; de 14 à 17 h : visites ordinaires.

Serres Royales de Laeken : échappée sur le Jardin d'Hiver.

smap
SOCIETE MUTUELLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
CAISSES INTERCOMMUNALES D'ASSURANCES

L'assureur des administrations,
des institutions
et des entreprises publiques
ainsi que de leurs agents.

SIEGE NATIONAL : LIEGE, rue des Croisiers, 24 ☎ 041 - 23 18 80

BRUXELLES Tel (02) 513 91 95
CHARLEROI Tel (071) 31 61 24
MONS Tel (065) 34 64 77
NAMUR Tel (081) 30 49 17

Dimanche 16 mai : de 10 à 12 h pour les groupes et sociétés seulement ; de 14 à 17 h : visites ordinaires.
Pour les visites de groupes et de sociétés (de 10 à 12 h), une autorisation spéciale doit être demandée au Maître des Cérémonies de la Cour, Palais Royal de Bruxelles à 1000 Bruxelles.
Les visites ordinaires (de 14 à 17 h) ne sont soumises à aucune autorisation spéciale.
Toutes les visites précitées sont gratuites
En outre, les serres illuminées pourront être visitées, **en soirée, de 21 h 30 à 23 h, les vendredi 30 avril, samedi 1er mai, vendredi 7 mai, samedi 8 mai, vendredi 14 mai et samedi 15 mai.**
Pour ces visites du soir, il sera perçu un droit de 50 F par personne au profit des œuvres de la Reine. Toutefois, les **jeunes de moins de 18 ans bénéficieront de l'entrée gratuite.**
Comme par le passé, l'entrée pour toutes les visites se fera par la porte du débarcadère privé, avenue du Parc Royal, à proximité du Gros Tilleul.

Eglise Saint-Georges à Grez : la chaire de vérité baroque de 1648.

Bicentenaire de l'église Saint-Georges, à Grez.

Si Vieux-Genappe et Mélin ont fêté le deuxième centenaire de leur église, respectivement en 1979 et 1980, c'est maintenant le tour de Grez-Doiceau à célébrer pareil événement. Le deux centième anniversaire de l'église Saint-Georges à Grez (c'est en effet de 1775 à 1782 que les nefs et le chœur de ce sanctuaire furent reconstruits par l'abbaye de Valduc) sera marqué par des festivités qui vont se dérouler en cette année 1982. A cet occasion, deux expositions seront organisées dans l'édifice jubilaire.
Une exposition historique retracera « 200 ans de vie paroissiale ». Elle rassemblera des peintures, sculptures, pièces d'orfèvrerie, ornements liturgiques, bannières, drapeaux, registres, documents d'archives, de nombreuses photos, des images, cartes, drapelets, médailles, ex-voto, etc. Cette manifestation abordera les aspects suivants : la construction de l'église (l'ancienne, la nouvelle et l'abbaye de Valduc), le mobilier, le trésor, le culte marial, le culte des saints, le béguinage du Péry, les chapelles, les prêtres, l'administration et le personnel de l'église, l'école Saint-Joseph et les événements de la vie paroissiale (processions, missions, inauguration des cloches, cercle catholique, etc.) La présentation sera didactique et accompagnée d'un montage audiovisuel. Cette exposition, accessible du **24 avril au 23 mai,** sera ouverte les **samedis de 14 à 19 heures** et les **dimanches (ainsi que l'Ascension) de 11 à 19 heures.** Les groupes (scolaires ou autres) peuvent visiter l'exposition en semaine ou en dehors de ces heures d'ouverture, sur rendez-vous en demandant au numéro de téléphone **010/22.44.78** (chez l'auteur de cet article). L'entrée est gratuite et un catalogue illustré restera comme souvenir de cette manifestation. Des visites guidées peuvent également être organisées.
Une deuxième exposition organisée dans le même édifice, sera consacrée au glorieux patron de l'église : saint Georges ; elle abordera son iconographie puisqu'elle rassemblera des statues du saint, venant de divers lieux de notre pays. Cette manifestation sera accessible du **24 avril au 2 mai,** aux mêmes heures que l'exposition précédente. L'entrée est également gratuite.
Grâce à la Fédération Touristique du Brabant, deux journées « Portes Ouvertes » seront organisées les dimanches **25 avril et 9 mai,** avec visites guidées de l'église et de l'exposition à 11 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30 et 17 h 30. Entrée gratuite.
Le dimanche **25 avril,** la messe solennelle de 9 h 30 sera suivie de la grande procession historique et équestre en l'honneur de saint Georges ; elle sera agrémentée de nombreux groupes et de plusieurs chars. Le dimanche **2 mai,** la grand-messe de 10 h sera suivie de la procession en l'honneur de saint Marcoul ; ce saint abbé est vénéré contre les tumeurs et abcès.
Nous comptons revenir, dans un prochain numéro, sur l'histoire de ce remarquable sanctuaire dont le mobilier de choix vaut à lui seul le déplacement.

Gérard VAN HAEPEREN

avis - échos - avis - échos

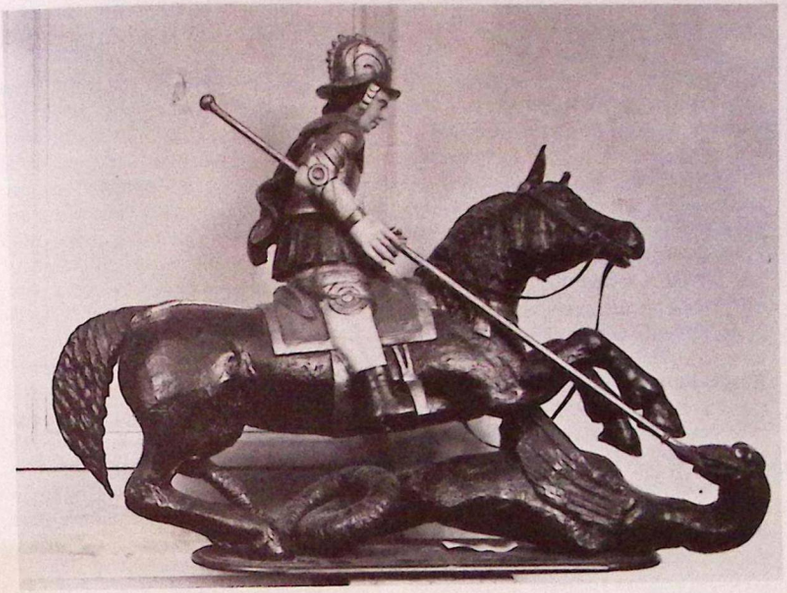

Ci-contre : Eglise Saint-Georges à Grez : la statue de saint Georges, en bois polychrome, remonte au début du XIXe siècle.

En bas, à gauche : Eglise Saint-Georges à Grez : le chœur avec le maître-autel baroque, en bois marbré et peint, datant de la seconde moitié du XVIIe siècle, et encadrant un tableau de Jacques de Formentray, exécuté en 1661 et figurant trois Pères de l'Eglise. Cet autel majeur est flanqué de deux statues, de bois peint, du XVIIe siècle également ; l'une représente sainte Anne avec la Vierge ; l'autre saint Joseph en compagnie de l'Enfant Jésus.

DUO? deux chances de gagner
DUO? deux tirages par mois
DUO? une chance de plus de mettre la chance de votre côté

DUO?

le double billet-chance de la
Loterie Nationale

PARTNER 106 304

avis - échos - avis - échos

Avis aux futurs voyageurs à bicyclette

Bruxelles compte désormais avec un club cyclotouriste pas comme les autres. Pourquoi ? Eh bien !, parce qu'en fait, on n'y pratique guère le cyclotourisme avec ses itinéraires fléchés, ses capitaines de route au coup de sifflet strident, ses moyennes imposées et ses trophées à l'arrivée, mais tout simplement le tourisme à vélo.

La différence est donc de taille : pas d'esprit de compétition, pas de vélo de course, pas de discipline militaire. Tout au contraire : l'envie de participer avec quelques amis à des balades culturelles, à travers un itinéraire librement choisi et à une allure de promenade.

Car, nombreux sont ceux qui conjuguent vélo avec plaisir, qui roulent à leur propre rythme, qui visitent une région au « peigne fin », qui aiment déguster les spécialités locales et qui prennent le temps de s'intéresser aux beautés du lieu. CYCLOTOUR l'a compris et a été créé pour eux.

De plus, CYCLOTOUR se fait fort de créer aussi un véritable lien entre les cyclotouristes, conscient que la connaissance technique de la bicyclette est aussi importante que de savoir rouler. Dans ce but, CYCLOTOUR a réalisé un Centre d'Information : une masse inestimable d'informations judicieusement classées et ayant trait à tout ce qui concerne la bicyclette.

Mais CYCLOTOUR fait davantage encore !

Savez-vous qu'il est LE spécialiste dans le domaine de la longue randonnée, des voyages à vélo aux antipodes. Eh oui, des périples à travers la Roumanie, le Portugal, la Finlande, les Etats-Unis ou le Canada ne sont plus que voyages inoubliables pour Yves Van Straelen, principal animateur chez CYCLOTOUR et véritable globe-cycliste chevronné qui n'a d'ailleurs d'autre ambition que de vous faire partager ses joies, ses expériences et ses futurs voyages qu'il organise au sein c CYCLOTOUR.

CYCLOTOUR organise également de stages de cyclo-randonnées et fait a pel à TOUS LES JEUNES qui souhai tent partir à l'aventure seuls ou ave quelques copains pour leur prodigue toute sorte de conseils allant des rud ments de la mécanique aux préparati de l'itinéraire choisi. Bref, de quoi leu assurer un voyage parfaitement réuss Comme vous le voyez, CYCLOTOU n'est pas un club cyclo comme les au tres. De la petite à la grande randor née dont il est le seul spécialiste, il me tout en œuvre pour que tous ceux qu veulent se mettre ou se remettre e selle, puissent savourer dans les meil leures conditions possibles l'ineffab bonheur que procure la pratique de petite reine.

Pour tous renseignements : CYCLO TOUR, rue Maurice Wilmotte, 8, à 10 Bruxelles. Tél. : 02/537.76.00 (de 18 21 heures).

BRABANT WALLON 1982

Pour le prix sacrifié de 20 F (+ 10 F pour frais d'expédition) à verser à notre C.C.P. 000-0385776-07, vous pouvez obtenir une documentation tout à fait exceptionnelle sur le Brabant Wallon, à savoir une **magnifique brochure en couleurs + un vade-mecum** (48 pages) comportant la description des monuments et des sites du Brabant Wallon ainsi qu'une foule de renseignements pratiques.

Nom : .....

Adresse complète : .....

.....

Je verse la somme de 30 F au C.C.P. ci-dessus.

Ce bon de commande est à retourner à la Fédération Touristique du Brabant, rue du Marché-aux-Herbes, 61, à 1000 Bruxelles.

LA BANQUE SUD BELGE

BANQUE INDEPENDANTE

Fondée en 1919, la BANQUE SUD BELGE compte actuellement plus de 55 agences qui soutiennent l'économie et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises

Siège social : Boulevard de l'Yser, 20 - 6000 Charleroi

A VOTRE DISPOSITION DE 9 A 17 H SANS INTERRUPTION

- PROVINCE DE BRABANT BRUXELLES CENTRE rue du Marché aux Herbes, 77 (02) 511 83 66
- BRAINE-L'ALLEUD rue du Midi, 11 (02) 384 23 71
- ETTERBEEK Place Jourdan, 40 (02) 736 99 16
- IXELLES Place du Chatelain, 39 (02) 538 91 57
- SAINT-GILLES Chaussée d'Alsemberg, 90 (02) 538 88 52
- SCHAERBEEK Place de Jumbinne de Meux, 1
- UCCLE Chaussée d'Alsemberg, 845 (02) 376 76 09
- WATERLOO Chaussée de Bruxelles, 171 (02) 354 65 16
- WAVRE rue Haute, 10 (010) 22 45 81
- WOLUWE-ST-LAMBERT Avenue des Cerisiers, 82 (02) 736 60 86
- WOLUWE-ST-PIERRE Avenue Thielemans, 36 (02) 771 21 45

PROVINCE DU HAINAUT - Région CHARLEROI

LA LOUVIERE - MONS - MOUSCRON - TOURNAI et régions

PROVINCE DE NAMUR

IL Y A TOUJOURS UNE BANQUE SUD BELGE A DEUX PAS DE CHEZ VOUS

SON CARNET DE DEPOT « BLEU » SANS AVOIR MINIMUM **9%**

■ **BONS D'EPARGNE JUSQU'A 13,75 %**

Les manifestations culturelles et populaires

AVRIL 1982

BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : « Métiers d'Art de la Province de Namur » (jusqu'au 8 mai) — Au Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : Exposition « Jo Delahaut » (jusqu'au 30 mai) — Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 13, avenue Kennedy : Exposition « Jeux et Jouets de nos Collections » (jusqu'au mois de novembre 1983).

20 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Théâtre Jean Vilar : « L'Eté dernier à Tchoulimsk » d'Alexandre Vampilov (jusqu'au 2 mai).

22 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel, à 20 h 30 : « Port-Royal » de Henry de Montherlant, par la Comédie Claude Volter (jusqu'au 8 mai). Relâche les 24 et 26 avril, ainsi que les 1er, 2 et 3 mai.

24 GREZ-DOICEAU : Dans l'Eglise Saint-Georges à Grez : Exposition de statues de Saint Georges. Ouvert les samedis, de 14 à 19 h et les dimanches, de 11 à 19 h, jusqu'au 2 mai. Entrée gratuite. Dans la même église : Exposition historique retraçant 200 ans de vie paroissiale. Ouvert les samedis, de 14 à 19 h et les dimanches, de 11 à 19 h, ainsi que le 20 mai (Ascension) de 11 à 19 h, jusqu'au 23 mai. Entrée gratuite.
LOUVAIN : A la Salle d'Exposition de la ville, 30, Léopold Vanderkelenstraat : le peintre Pierre Bastin expose jusqu'au 4 mai.

25 GREZ-DOICEAU : Eglise Saint-Georges à Grez : messe solennelle à 9 h 30, suivie de la grande procession historique et équestre en l'honneur de saint Georges.

30 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Musée de Louvain-la-Neuve : « Prix Voyelle - Photographie ouverte », la photographie que font les femmes - « Bis-Art », rapports créateur/professeur et élèves dans l'enseignement secondaire (jusqu'au 23 mai).

MAI 1982

1 ANDERLECHT : En l'Eglise Saints-Pierre-et-Guidon : Récital d'orgues par Lucienne Antonini (à 20 h 30). Entrée libre.

2 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : « Messe de la Madone » de Frescobaldi avec, aux orgues, Lucienne Antonini (à 12 h 30).

7 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire : Salon de Produits de Consommation - Salon International d'Antiquaires, de Brocanteurs et de Vendeurs de Véhicules Anciens et de Collection. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 16 mai.

8 REBECQ : A l'Hospice de Rebecq : Journée « Portes Ouvertes », avec visites guidées. L'Hospice abrite un splendide mobilier.
QUENAST : A la Brasserie Lefebvre : Journée « Portes Ouvertes » avec visites guidées, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

9 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : « Deux Orgues » avec Walter Corten et Charles Philippon (à 12 h 30).
HAMME-MILLE : A la Chapelle Saint-Corneille : Messe solennelle à 10 heures, suivie de la Procession Saint-Corneille à laquelle participent plusieurs groupes historiques et près de 200 cavaliers.

13 BRUXELLES : Au Centre International Rogier : Exposition « L'Art en Europe » (jusqu'au 27 mai).

14 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : Concert « Haydn et son temps » avec le Wiener Kammer Quartett (à 20 h 30) - En la Salle d'Exposition des « 3 B » : « Métiers d'Art de la Province de Hainaut » (jusqu'au 29 mai).

15 TOURINNES-LA-GROSSE : En l'Eglise Saint-Martin : Journée « Portes Ouvertes » de 15 à 17 h. Visite guidée à 16 heures.

16 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : Messe avec le Wiener Kammer Quartett. Œuvres de Haydn, Mozart et Bernhard (à 12 h 30).

20 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : Messe avec le Quatuor de Trombones René Lefèbvre et la Fanfare Royale de Josquin des Prés. Œuvres de Beethoven et Bach (à 12 h 30).
NIVELLES : Grande Braderie annuelle et ascension de montgolfières.

23 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : « Concerto pour l'Assomption » de Vivaldi avec Adam Korniszewski (à 12 h 30).

29 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Musée de Louvain-la-Neuve : Bernadette Lambrecht expose jusqu'au 27 juin.

30 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : « Sonates à 3 » de Tartini, par le Trio C. Quatacker, N. Mérat, E. Carlier (à 12 h 30).
HAL : Procession historique de Notre-Dame de Hal (à 15 h).

31 ZOUTLEEUW : Procession de Saint-Léonard (à 11 h).

JUIN 1982

4 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon International de Matériel et Equipement de Garage et Accessoires pour Voitures (jusqu'au 8 juin). — A la Salle d'Exposition des « 3 B » : Claude Rahir et Mirko Orlandini exposent une sélection de leurs œuvres (jusqu'au 26 juin).

5 BRUXELLES : Au Stade du Heysel : Tournoi européen d'athlétisme.

6 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : « Jean-Sébastien Bach » avec, aux orgues, Robert Kohnen (à 12 h 30). — Avenue de la Renaissance : Départ des 20 kilomètres de Bruxelles (15.000 participants). — Au Centre International Rogier : Salon International des articles de maroquinerie, collections automne et hiver 1982-1983 (jusqu'au 10 juin).

10 BRUXELLES : Au Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : « L'Art belge depuis 1968 » (jusqu'au 29 août).

13 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : « Mozart et A. Fraeg » avec Marc Grauwels (flûte), Christine Goffinet (guitare). A 12 h 30.

19 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Championnat européen de chiens de toutes races (également le 20 juin).
CEROUX-MOUSTY : En l'Eglise Notre-Dame à Mousty : Journée « Portes Ouvertes », visites guidées de 13 h 30 à 17 h 30. Egalement le dimanche 20 juin, de 14 à 18 heures.

20 BRUXELLES : En la Cathédrale Saint-Michel : Joseph Haydn avec le Quatuor Bella Arte (à 12 h 30).
OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC : Visites guidées du château et du parc de Bois-Seigneur-Isaac (de 14 à 19 h). Egalement les dimanches 27 juin et 4 juillet aux mêmes heures.

26 BRAINE-L'ALLEUD : Chapelle Notre-Dame de Jéricho (hameau de l'Hermite) : Journée « Portes Ouvertes », visites guidées de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Egalement le 27 juin aux mêmes heures.

JUILLET 1982

1 BRUXELLES : A la Grand-Place, à 21 h : Ommegang de Bruxelles. Il s'agit d'un splendide spectacle haut en couleur évoquant les fastes d'une fête donnée, en 1549, en l'honneur de Charles Quint et de sa Cour.

2 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : « Métiers d'Art de la Flandre Orientale » (jusqu'au 31 juillet).

3 OPWIJK : Procession équestre de la Saint-Paul avec la participation de nombreux groupes historiques et folkloriques.